



éco quartier

Rapport d'activité 2010 du Club national ÉcoQuartier *Un an d'activité 2010, des perspectives 2011*



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement

Ce document a été réalisé :

Sous la direction de Franck FAUCHEUX, AD4

Par Baptiste MEYRONNEINC, AD4, en collaboration avec Capgemini Consulting (Selma GUIGNARD, Christine CHANIER, Julia BROUILLARD-SOLER) et TerriDev (Nicolas GATEAU-LEBLANC).

Nous remercions pour leurs contributions :

- *Les CETE polarisés :*
 - *Le CETE de Lyon : Géraldine BIAU, Christophe FRADIER, Gersende FRANC, Florence MENEZ, Cyril POUVESLE, Noémie SIMAND*
 - *Le CETE de l'Ouest : Denis ALKAN, Ronan CARIOU, Loïc GUILBOT, Olivier HAUTOIS, Laurent HEITZ, Juliette MAITRE, Nathalie RACINEUX,*
 - *Le CETE du Sud-Ouest : Mireille BERGER, Marjorie BOBIS, Sonia DARDE, Marie-Reine GALLARD, Isabelle LEROY-DUTILLEUL, Claire POUMAREDE, Delphine SAGNET*
- *Le CERTU : Laure DER MADIROSSIAN, Nathalie LENOUEAU, Brigitte VAUTRIN, Thomas VIDAL, Catherine POIRIEUX*
- *Le Comité Scientifique : Franck AGGERI, Vincent AUGISEAU, François BENCHENDIKH, Daniela BELZITI, Cyria EMELIANOFF, Michael FENKER, Anne GRENIER, Isabelle GRUDET, Laure HELAND, Lydie LAIGLE, Marie-Flore MATTEI, Yann MONTRELAY, Rebecca PINHEIRO-CROISEL, Taoufik SOUAMI, Jodelle ZETLAOUI-LEGER*
- *Le bureau AD4 : Carole BENCIC, Anne-Laure CATTIN, Florent CHAPPEL, Jérôme ETIFIER, Erwin RICLET, Dominique OUDOT-SAINTGERY.*



SOMMAIRE

Edito du Ministre	4
I. Rapport d'activité du Club national EcoQuartier.....	7
- Retour sur les groupes de travail nationaux	8
- Retour sur les conférences nationales.....	26
- Contributions du comité scientifique	33
II. Bilan 2010 et perspectives 2011.....	45
- Etude de satisfaction menée auprès des membres du Club	46
- Les perspectives du Club pour 2011 : Format et évolutions du Club national EcoQuartier	63
III. Catalogue des productions du ministère	67
- Les dossiers thématiques.....	68
- Les rapports/études.....	69
- Les comptes-rendus des événements du Club.....	69

Pour plus d'informations, rendez-vous sur les sites EcoQuartier :

Site Internet : <http://www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr>

Site Extranet : <http://extranet.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr>

Site Intranet : <http://ecoquartiers.projet.i2>



EDITO

Il y a deux ans, le premier appel à projets EcoQuartier était lancé. Le Grenelle Environnement donnait à notre ministère une feuille de route qui affichait clairement ses ambitions : mettre le développement durable au cœur de nos métiers, concilier la construction de logements et la préservation de l'environnement, avec deux objectifs concrets : un EcoQuartier dans toutes les communes en fort développement et un référentiel pour les EcoQuartiers.

Le premier appel à projets avait pour but de repérer les bonnes pratiques en matière d'aménagement durable au sein d'un Palmarès, d'identifier des projets exemplaires sur 7 thématiques ciblées (eau, déchets, biodiversité, mobilité, sobriété énergétique et énergies renouvelables, densité et formes urbaines, éco-construction) et de proposer aux villes candidates de participer à un Club d'échange national. La réponse des collectivités a dépassé tous nos pronostics : 160 dossiers ont été déposés en 2009 et le Club National EcoQuartier s'est mis en place en 2010.

L'année qui s'est écoulée a été riche et bien remplie et aujourd'hui, il est possible de livrer tous les travaux réalisés et les enseignements qui émergent des échanges organisés en 2010.

Les groupes de travail nationaux ont fait ressortir les grands enjeux de la réussite des EcoQuartiers : un portage politique fort et la mobilisation d'équipes pluridisciplinaires, y compris en milieu rural ; une attention particulière au pilotage du projet et à la participation, les outils d'évaluation étant encore à affiner ; un appel à concevoir des territoires d'expérimentation plutôt que d'exception.

Conférences thématiques, contributions du comité scientifique, ateliers locaux ont enrichi la réflexion et ce travail des membres du Club EcoQuartier mérite aujourd'hui d'être diffusé, pour être confronté aux nouvelles opérations qui émergent sur le territoire.

En moins d'un an, la grille EcoQuartier s'est enrichie, précisée, ouverte à une approche plus opérationnelle et plus complète. Elle fait désormais référence pour le lancement du second appel à projets EcoQuartier que le ministère porte en 2011 et pour la construction à venir d'un label partagé.

J'espère que ce document, résumé des éléments de connaissance réunis par le Club EcoQuartier en 2010, sera pour vous source d'inspiration pour des projets urbains répondant aux enjeux du développement durable. Je souhaite que les nouvelles étapes qui s'ouvrent en 2011 avec un nouvel appel à projets et l'approfondissement du référentiel, soient aussi fructueuses.

Benoist APPARU,
Secrétaire d'Etat chargé du Logement

I. RAPPORT D'ACTIVITE DU CLUB NATIONAL ECOQUARTIER

RETOUR SUR LES GROUPES DE TRAVAIL NATIONAUX

Rappel de la vocation et du déroulement des groupes de travail nationaux en 2010

Vecteurs d'échanges et de partage d'expérience, les groupes de travail nationaux s'inscrivent dans la volonté du Club national EcoQuartier de favoriser le dialogue et les échanges d'informations et de méthodes sur des problématiques concrètes.

Les collectivités candidates à l'appel à projets EcoQuartier de 2009 ont été invitées à participer à ces ateliers nationaux, destinés à leur permettre d'approfondir leurs réflexions, de faire part de leurs réussites et des difficultés rencontrées, de débattre et confronter leurs points de vue avec d'autres acteurs de l'aménagement, de transférer leur savoir-faire, enfin de réfléchir ensemble aux pistes de progrès.

Afin de rendre ces ateliers plus concrets et de cibler les débats autour de certains enjeux phares des projets d'EcoQuartier, les groupes de travail nationaux ont été organisés autour de quatre thématiques :

- « **L'EcoQuartier, levier vers la ville durable** » : Organisé par le CETE du Sud-Ouest, ce groupe de travail porte essentiellement sur les questions relatives au choix du site de l'EcoQuartier, la prise en compte de l'existant, l'articulation des échelles spatio-temporelles et la généralisation à toute la ville des bonnes pratiques expérimentées dans l'EcoQuartier.
- « **Le pilotage d'un EcoQuartier** » : Organisé par le CETE de Lyon, ce groupe de travail est consacré à l'analyse des jeux d'acteurs, du cadre juridique, du montage financier et du choix de management de projet, qui font partie intégrante des projets d'EcoQuartier.
- « **Le citoyen et l'entrepreneur, moteurs de l'EcoQuartier** » : Organisé par le CETE Ouest, ce groupe de travail focalise la réflexion sur la place des acteurs (collectivités locales, agents économiques, associations et habitants) dans la fabrique des EcoQuartiers.

- « **L'EcoQuartier en milieu rural** » : ce groupe de travail, organisé par le CERTU en partenariat avec la Fédération des Parcs, est consacré à la question des EcoQuartiers dans le contexte spécifique du milieu rural et sur les moyens d'encourager et de soutenir les démarches des collectivités en s'appuyant sur les ressources locales.

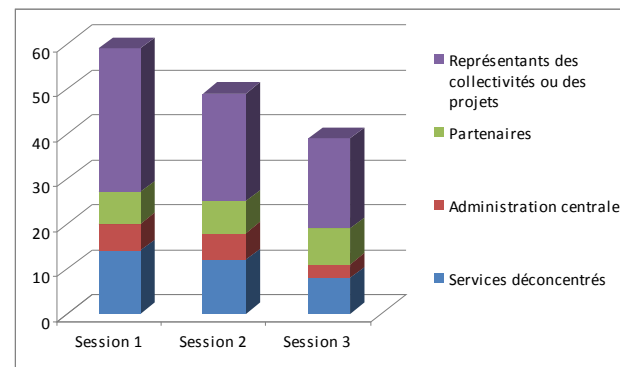
Les membres du Club ont eu la possibilité de s'inscrire à tous les groupes auxquels ils souhaitaient prendre part. Au cours de cette première année du Club, trois sessions ont été organisées pour chacune des quatre thématiques. Chaque groupe de travail a ainsi réuni entre trente et soixante personnes, comprenant des représentants de collectivités territoriales et de leurs partenaires, des services déconcentrés, de l'administration centrale et des partenaires du ministère sur la démarche EcoQuartier. En cumulé, plus de 600 personnes ont participé aux douze réunions qui se sont tenues en 2010.

Chaque réunion s'est déroulée sur une journée et consistait généralement en une matinée consacrée aux apports théoriques et aux retours d'expérience de collectivités membres en lien avec la problématique de la journée et un après-midi en sous-groupes, permettant aux participants d'approfondir le débat sur des questions plus précises et plus techniques.

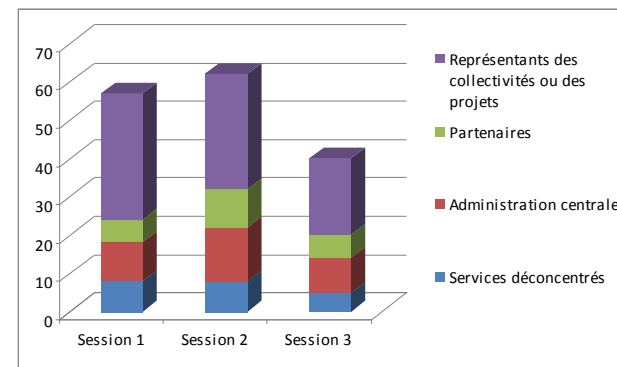
A l'issue de chaque groupe de travail, l'ensemble des documents présentés par les intervenants ainsi qu'une synthèse de la journée ont été publiés sur les sites Intranet et Extranet.

Statistiques sur la participation aux groupes de travail nationaux

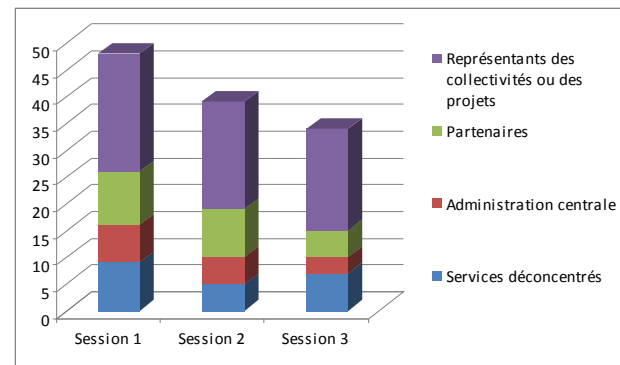
Groupe de travail national 1
« L'EcoQuartier, levier vers la ville durable »



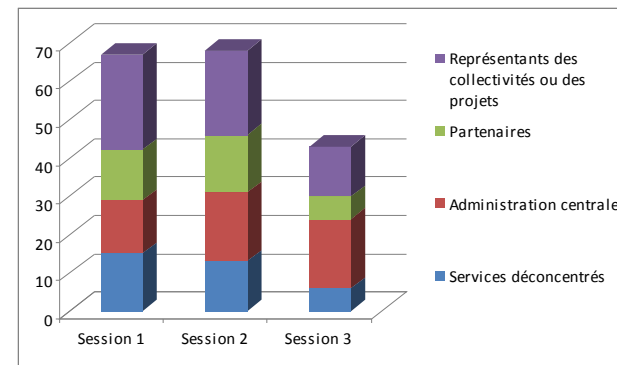
Groupe de travail national 2
« Le pilotage d'un EcoQuartier »



Groupe de travail national 3 « Le citoyen et l'entrepreneur, moteurs de l'EcoQuartier »



Groupe de travail national 4
« L'EcoQuartier en milieu rural »



SOURCE : CETE de l'Ouest, de Lyon, du Sud-Ouest et CERTU, novembre 2010

Les groupes de travail ont connu un véritable succès auprès des collectivités. Le format des réunions, comportant des témoignages en session plénière et des débats en sous-groupes, a semblé propice aux échanges d'expérience sur des questions concrètes.

On observe une participation moins importante des collectivités à la troisième session de chaque groupe de travail national, qui s'explique en grande partie par la période de fin d'année, pendant laquelle les collectivités sont très sollicitées (rencontre des agences d'urbanisme notamment) et par le déroulement de grèves des transports ces jours-là.

Les dix idées clés qui ressortent des douze réunions des groupes de travail nationaux

Les douze réunions des groupes de travail ont donné lieu à de nombreux débats, retours d'expérience et discussions sur différents thèmes relatifs à la conception d'un EcoQuartier.

Même si les thèmes abordés variaient d'un groupe à l'autre, les réflexions menées ont néanmoins permis de faire émerger quelques thèmes clés, qui se sont fréquemment retrouvés dans les échanges entre les participants.

I. La planification stratégique et la programmation, indispensables pour éviter de faire des EcoQuartiers des territoires d'exception

La planification donne un cadrage stratégique au projet et permet de l'inscrire dans une temporalité longue, même si elle peut aussi parfois être porteuse de contraintes. Pour permettre le succès d'un EcoQuartier, cette planification doit être souple et pouvoir s'adapter et intégrer des évolutions éventuelles, par exemple permettre l'innovation technique, financière, juridique, etc.

Exemples d'outils de planification : PLU et PADD, PDU, Plan Paysage, PSMV, etc.

II. Des territoires et des outils spécifiques, à l'image des EcoQuartiers

Il n'existe pas de critères d'exigence communs à tous les EcoQuartiers en France. Ceux-ci doivent au contraire être adaptés au contexte, au territoire et se montrer évolutifs. Il est important de faire preuve de pragmatisme et de bien partir du contexte du projet pour permettre une intégration optimale de l'EcoQuartier dans le territoire et dans le tissu urbain existant : un EcoQuartier doit notamment chercher à respecter le caractère authentique et spécifique du territoire et intégrer au mieux l'histoire et l'économie locales. Il n'y a pas d'outil unique permettant d'encadrer la totalité d'un projet d'EcoQuartier, il s'agit de composer à partir d'un panel d'outils complémentaires.

Exemple : l'outil « GES OpAm » du CERTU, qui compare la production de Gaz à Effet de Serre (GES) d'une opération d'aménagement pour divers scénarii.

III. Une organisation transversale des services dont le chef de projet est le catalyseur

Afin d'aborder un projet d'EcoQuartier avec une approche transversale et systémique et de cerner tous les enjeux, il est nécessaire d'impliquer un large panel d'acteurs. L'équipe projet doit ainsi être composée des différents services d'une collectivité ou d'un aménageur, fédérés autour d'un chef de projet. Dans l'idéal, celui-ci doit avoir une bonne

compréhension des enjeux techniques et jouir d'une certaine visibilité auprès des élus locaux, afin de garantir sa crédibilité et sa légitimité.

IV. Le diagnostic de territoire, un levier d'action souvent sous-estimé

La phase de diagnostic est essentielle dans un projet d'EcoQuartier : elle permet d'identifier les ressources locales, le potentiel économique, le contexte naturel et historique, pour faire de ces ressources des actifs et développer des filières et des produits différenciés et compétitifs. Cette phase est encore trop souvent négligée, avec de faibles investissements en temps et en argent.

V. L'évaluation, démarche indispensable pour atteindre l'exemplarité

Aujourd'hui, nous sommes passés d'un urbanisme prescripteur à une obligation de résultat. L'évaluation est donc désormais un passage obligé. Des outils de comparaison de scénarii doivent être développés, mais les critères d'évaluation doivent toujours être adaptés au projet politique et au contexte.

Exemple : le Système de Management Environnemental (SME) de la SEM de Dijon.

VI. Une approche collaborative du projet avec l'AMO

Avant de choisir une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), il est nécessaire d'identifier les besoins du projet : quelles sont les compétences et les types d'expertises attendus ? Quelles missions leur seront-elles confiées, sur quelle phase du projet ? Il est important de faire intervenir les AMO en amont des projets, car c'est à ce moment là que se définissent les plans masses et le programme d'actions durables répondant aux objectifs locaux.

VII. La nécessité d'une démarche participative

Les EcoQuartiers doivent être avant tout conçus pour les habitants. Impliquer ceux-ci dans le projet d'EcoQuartier permet d'évaluer leurs attentes et leurs besoins, favorise leur appropriation du projet et leur permet de s'y projeter.

L'implication des habitants ou futurs habitants, véritable facteur de lien social, est aussi un moyen de sensibiliser la population locale aux enjeux du développement durable et donc de faciliter les changements de comportements individuels. Cette implication nécessite souvent un accompagnement de la part de la collectivité et des associations locales.

Exemple : les maisons de quartier.

VIII. Le partenariat plutôt que la contractualisation : importance de développer une vision et des valeurs partagées

Plusieurs retours d'expérience ont fait valoir que le caractère durable des EcoQuartiers passe avant tout par l'appropriation du projet par les habitants et les partenaires locaux.

Plus que des accords contractualisés, il s'agit d'établir une relation de confiance et de coopération autour de valeurs communes.

Exemple : le Plan Guide de l'EcoCité Nantes-St-Nazaire.

IX. Un élément à prendre en compte en amont : les services et les activités commerciales, des enjeux de mixité urbaine

Il existe une forte attente des habitants en termes d'offre commerciale de services et d'activités de proximité ; il s'agit donc d'attirer les services et activités commerciales dans les projets d'EcoQuartier. Le potentiel commercial est à définir très en amont du projet afin de préparer une bonne intégration de l'équipement commercial à l'environnement urbain.

X. Un besoin de structuration des filières des éco-matériaux et des filières courtes telles que l'agriculture

Les projets d'EcoQuartiers qui tentent de développer une agriculture et une économie locales et durables sont souvent freinés par un excès de normes (certifications HQE, CSTB...) qui deviennent un frein à l'innovation (par exemple sur le développement des éco-matériaux).

Analyse détaillée groupe par groupe

Le groupe de travail national n°1 : «L'EcoQuartier, levier vers la ville durable»

Le groupe de travail n°1 a orienté les débats sur les moyens de généraliser les pratiques expérimentées à l'échelle de l'EcoQuartier et de susciter un effet d'entraînement sur toute une ville ou un territoire.

Les trois sessions ont traité successivement des questions suivantes :

- *Session du 2 mars 2010 : Comment les outils de planification servent-ils les EcoQuartiers et comment ceux-ci réinterrogent-ils les documents de planification ?*
- *Session du 8 juin 2010 : Démarches et outils de projet d'EcoQuartier et de projet de territoire.*
- *Session du 5 octobre 2010 : La ville post-carbone : l'EcoQuartier, un premier pas vers l'EcoCité.*



TROIS FACTEURS CLES DE SUCCES ressortent de ces sessions de travail :

Faire de l'EcoQuartier un laboratoire d'expérimentation visant à terme à diffuser des bonnes pratiques au-delà de l'échelle du quartier

- L'EcoQuartier doit être compris comme un **territoire d'expérimentation** pour l'ensemble du territoire. Il n'a pas pour vocation de demeurer un territoire d'exception, mais bien d'être **vecteur de progrès au-delà de l'échelle du quartier**. Il doit présenter un effet d'entraînement vertueux sur la ville dans son ensemble et constituer un levier pour faire la ville durable.
- Le projet d'EcoQuartier peut être impulsé via différents niveaux d'action et de réflexion : politique, stratégique et/ou opérationnel. Différents outils sont pour cela utilisés : des outils stratégiques et globaux, tels que les outils Ville durable (Agenda 21 ou Référentiel européen de la ville durable par exemple) ou des outils plus adaptés à l'échelle de l'EcoQuartier (charte des EcoQuartiers de la Communauté Urbaine de Lille, etc.) présentant une portée plus technique et opérationnelle (outils de diagnostic, d'aide à la programmation, etc.).

Ces différents outils peuvent tous s'avérer utiles car un EcoQuartier peut tout aussi bien être issu d'une **stratégie globale de territoire** qu'être un **laboratoire servant à susciter une dynamique durable** dans la ville.

S'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire et un soutien politique fort

- Le succès d'un EcoQuartier nécessite un **portage politique fort** et une implication soutenue de toutes les instances de décision. Afin de remplir sa fonction de levier vers la ville durable, il doit s'intégrer dans une **stratégie globale qui doit être en cohérence avec le projet local**. Pour cela, une certaine souplesse et une bonne **articulation** des documents d'urbanisme (PLU, SCoT et documents associés PLH, PDU, etc.) sont nécessaires.
- Le succès d'un EcoQuartier dépend également de l'équipe porteuse du projet, qui doit impliquer un **large panel d'acteurs pluridisciplinaires**, privilégiant une approche systémique et représentant toutes les parties prenantes (équipe d'ingénierie administrative et technique, décideurs, collectivités, entreprises, professionnels, utilisateurs, etc.). Il faut toutefois faire attention aux **niveaux d'acculturation** qui peuvent être différents selon les acteurs et adapter le vocabulaire au public ciblé afin de garantir l'implication de toutes les parties prenantes.

Se doter d'outils de pilotage et d'évaluation spécifiques

- Les collectivités porteuses d'un projet d'EcoQuartier doivent se doter **d'outils et de méthodes de management spécifiques**. L'adaptation d'outils existants, voire la conception de nouveaux outils (comme des référentiels ou des chartes), permettent la traduction technique d'une vision stratégique et politique du territoire, et un système de management opérationnel facilite la bonne mise en œuvre de ces outils.
- Un **travail de veille et de suivi** est nécessaire, tant sur le contexte et l'environnement de l'EcoQuartier (le foncier, le cadrage réglementaire, ...) que sur l'avancement du projet. Le suivi et l'évaluation restent encore à ce jour les points faibles des projets d'aménagement durable en France.

LES FREINS mis en évidence :

- Certaines **contradictions du cadre réglementaire** rendent parfois les projets laborieux : si en théorie les innovations sont encouragées, leur mise en œuvre concrète se heurte souvent à des freins réglementaires.
- Les **négociations sur le montage financier** des projets sont souvent très ardues et ce notamment pour les projets jugés les moins attractifs : projets ruraux, de réhabilitation, de rénovation urbaine, en zone périphérique...
- Le coût reste encore un frein majeur au lancement de projets d'EcoQuartier : l'ingénierie de l'évaluation, les énergies renouvelables représentent un budget considérable et les élus ne voient pas toujours **le retour sur investissement**. Il est nécessaire pour cela de penser le projet sur le long terme.
- Les **partenariats public/privé** sont encore trop peu nombreux, alors qu'ils présentent des avantages financiers certains et un équilibre avéré entre force d'innovation et protection des enjeux sociaux.
- De manière générale, les objectifs des projets d'EcoQuartier sont trop souvent **focalisés sur la dimension environnementale** et pas suffisamment sur les dimensions sociale, économique et culturelle.

Le groupe de travail national n°2 : « Le pilotage d'un EcoQuartier »

Le groupe de travail n°2 a porté sur la mise en place d'outils de pilotage, permettant de surmonter les difficultés opérationnelles liées à la réalisation d'un EcoQuartier.

Les trois sessions ont traité successivement des questions suivantes :

- *Session du 4 mars 2010 : Savoir s'entourer : quelle équipe projet pour être performant ? Comment choisir et piloter les bureaux d'études et les AMO ?*
- *Session du 10 juin 2010 : Mettre en œuvre son EcoQuartier : les outils au service du pilotage de projet et du maintien de sa qualité durable.*
- *Session du 7 octobre 2010 : Piloter par l'évaluation.*



DEUX FACTEURS CLES DE SUCCES ressortent de ces sessions de travail :

Bousculer les schémas classiques de pilotage de projet et mettre en place une organisation systémique, pluridisciplinaire et participative

- La conception et la réalisation d'un EcoQuartier requièrent de **bousculer les pratiques habituelles** et nécessitent pour cela un **portage politique fort et présent tout au long du projet**. L'implication des élus facilite en effet le dialogue avec les partenaires et l'acceptation de changements importants et constitue ainsi une garantie du maintien des objectifs sur la durée du projet.
- L'expérience des projets urbains en matière de conduite de projets montre la nécessité de **décloisonner l'organisation traditionnelle d'une collectivité ou d'un aménageur** pour favoriser une approche transversale et systémique du projet d'EcoQuartier.
Le travail doit donc s'organiser de manière transversale entre les différents services et ce dès la conception du projet, de manière à anticiper les éventuelles contraintes liées à la qualité d'usage et à la gestion de l'EcoQuartier.
- **Il ne peut y avoir de généralisation des dispositifs d'organisation** à mettre en place sur un projet d'EcoQuartier. Les contextes techniques et budgétaires, la nature des projets, leur taille ou encore les compétences disponibles sont autant d'éléments qui entrent en jeu dans la définition de l'équipe-projet.

Les EcoQuartiers doivent être **pensés pour les habitants**. Impliquer ceux-ci dans l'évaluation du projet (habitants existants ou futurs, riverains, etc.) permet de mieux répondre à leurs attentes et de favoriser une meilleure appropriation des lieux par les riverains.

- L'EcoQuartier fait appel à de nouvelles compétences que les collectivités ou les aménageurs n'ont pas forcément en interne. Le succès du projet dépend donc de la capacité du maître d'ouvrage à **savoir s'entourer de différents bureaux d'études et AMO**.
Il est cependant important de définir précisément les besoins sur le projet afin d'éviter une multiplication des intervenants qui serait facteur de complexité et de surcoût.

S'insérer dans un processus d'amélioration continue et s'appuyer sur une bonne articulation entre les différents outils existants

- Un projet d'EcoQuartier doit s'inscrire dans un **processus d'amélioration continue**. Pour cela, le **suivi et l'évaluation des projets** sont des étapes essentielles, qui se heurtent cependant à un manque important de références et de retours d'expérience.
Des critères d'évaluation doivent être définis dès la phase amont du projet et adaptés au contexte (les objectifs à atteindre seront différents selon les contextes et les moyens disponibles). **L'évaluation comme processus continu** doit permettre au projet de s'améliorer tout au long de son exécution.
- Il n'existe pas d'outil idéal pour mener à bien un projet d'EcoQuartier. Il faut **articuler les outils existants**, en les utilisant à différentes étapes du projet. La maîtrise des outils de l'urbanisme opérationnel et réglementaire permet de mieux les articuler.
La plupart des collectivités porteuses d'un projet d'EcoQuartier ont développé une palette d'outils (Agenda 21, SCoT, PLU, cahier des charges, référentiels, chartes, guide, etc.), ce qui garantit la prise en compte globale des critères du développement durable dans les projets d'aménagement.

LES FREINS mis en évidence :

- Trop peu de projets d'EcoQuartier prennent en compte la dimension évaluation, par **manque d'outils et de références**. Lorsqu'une forme d'évaluation est mise en place, elle est encore trop souvent déconnectée du projet.
- Le cadre réglementaire et les prescriptions imposées par les collectivités sont parfois **très contraignants et peuvent brider l'innovation** (non obtention de certaines certifications, etc.). Il faut favoriser les dispositifs expérimentaux (bonification de SHON, octroi de droits à construire...) pour permettre à des projets innovants d'aboutir.
- Les objectifs des projets d'EcoQuartier sont encore **trop focalisés sur la dimension environnementale** et pas suffisamment sur les dimensions sociale ou économique.
- Il demeure des **freins culturels importants**, surtout en termes de mobilité (l'abandon de la voiture individuelle notamment est difficile à faire accepter, surtout dans les zones à faible mixité fonctionnelle).

Le groupe de travail national n°3 : «Le citoyen et l'entrepreneur, moteurs de l'EcoQuartier»

Le groupe de travail n°3 s'est attaché à questionner la place des acteurs dans la fabrique des EcoQuartiers : collectivités locales, agents économiques, associations et habitants.

Les trois sessions ont traité successivement des questions suivantes :

- *Session du 9 mars 2010 : Associer la population de la conception à la gestion.*
- *Session du 15 juin 2010 : L'entrepreneur au service d'un territoire d'expérimentation technique et sociale.*
- *Session du 26 novembre 2010 : « Vivre ensemble » dans un EcoQuartier.*



TROIS FACTEURS CLES DE SUCCES ressortent de ces sessions de travail :

Associer les acteurs dans les projets d'EcoQuartier

- L'**association de la population** est reconnue comme un point important dans un EcoQuartier. Mais, au-delà de la simple information ou consultation, aboutir à un **véritable co-construction** requiert une impulsion forte donnée par la collectivité, qui doit encourager et stimuler les initiatives citoyennes. Les élus et les professionnels doivent faire confiance aux habitants et croire en ce qu'ils peuvent apporter aux projets. S'appuyer sur des groupes d'habitants pionniers peut s'avérer un moyen efficace de diffuser les bonnes pratiques et d'amorcer un changement des comportements.
- Pour impliquer la population de manière efficace, il est fondamental de **bien clarifier les objectifs visés et le degré de participation attendu** ainsi que les **règles du jeu entre les parties prenantes** (habitants, élus, techniciens, etc.). Il s'agit aussi de bien articuler les instances de décision, les dispositifs opérationnels et les instances consultatives. Pour autant, il n'y a pas de méthode « clé en main », mais un apprentissage par tous est nécessaire. L'implication de la population passe notamment par la réalisation de diagnostics partagés et l'organisation d'un dialogue en continu.
- L'association des acteurs peut recouvrir **plusieurs finalités** : favoriser leur adhésion au projet et légitimer l'action publique (ce que recherchent généralement les élus) ou leur donner l'opportunité de peser et d'agir sur les décisions impactant leur cadre de vie (option souvent défendue par les associations). Un projet d'EcoQuartier réinterroge aussi la place et les modalités de la démocratie participative locale.

Repenser la place de l'économie dans les projets d'EcoQuartier

- Les collectivités sont légitimes pour jouer un rôle **dans l'organisation de l'activité économique de leur territoire**. Se pose la question des moyens, avec des contextes locaux plus ou moins favorables. C'est tout l'enjeu que revêt aussi le fait de construire des modalités d'actions collectives, voire une gouvernance territoriale. Il s'agit ensuite d'utiliser les outils disponibles pour inciter des entrepreneurs à venir s'installer et de travailler sur des dispositifs qui permettent de faciliter les échanges et les interactions entre les entreprises elles-mêmes.
- L'EcoQuartier doit entrer en **résonance avec le territoire**, sur tous les plans y compris sur la question économique. Il s'agit finalement d'opérer un retournement dans la manière dont on aborde la question des activités économiques, en considérant son territoire, non pas comme le réceptacle de la globalisation sur lequel on n'aurait aucune prise, mais bien comme un **dispositif d'innovation** dans lequel l'EcoQuartier a une place à jouer selon sa vocation.
- Le succès de l'**économie territoriale** et sa traduction dans un projet d'EcoQuartier passe par une valorisation des ressources locales. Il convient dans un premier temps d'identifier ces ressources sur le territoire et ensuite de les mettre en valeur par une stratégie de différenciation liée aux spécificités locales (patrimoine existant, traditions locales, etc.).

Prendre en compte dès l'amont les usages et leurs évolutions

- L'EcoQuartier, avant d'être un projet technique, est d'abord un projet politique, un projet urbain, mais surtout **un lieu de vie pour tous**.
- Habiter un EcoQuartier, ce n'est pas seulement disposer d'un logement, mais c'est s'approprier un espace et s'épanouir dans son environnement en utilisant les différentes fonctions d'un territoire dans de bonnes conditions (transports, équipements, services, etc.). Enfin, c'est pouvoir rencontrer l'autre au sein d'espaces publics de qualité et interagir avec un espace extérieur qui sort de l'enceinte du simple espace privé. **La qualité et la diversité des espaces partagés et extérieurs** favorisent l'acceptation de la densité, le bien-vivre ensemble et l'appropriation des projets d'EcoQuartiers par les habitants.
- Les EcoQuartiers représentent une opportunité de favoriser les changements de comportements en **sensibilisant la population aux enjeux du développement durable**. S'il n'existe pas de méthode « clé en main », certaines démarches comme un accompagnement des nouveaux habitants lors de leur installation, les guides de bonnes pratiques, l'encouragement d'initiatives solidaires et respectueuses des autres (qui peuvent de plus être facteur de lien social) sont de bons moyens d'acculturation et de responsabilisation.

LES FREINS mis en évidence :

- L'association de la population aux projets d'EcoQuartiers est reconnue par tous comme une nécessité. Mais dans la pratique, on informe, on consulte, parfois on concerta, **trop rarement on co-construit** et peu d'initiatives habitantes aboutissent.
- La plupart des projets d'EcoQuartiers en France sont avant tout des opérations d'habitat et **le volet économique reste le parent pauvre des projets**. Les EcoQuartiers sont encore trop peu exploités comme territoires d'expérimentation économique, capables de proposer un changement de modèle économique, allant vers une économie plus territorialisée, plus solidaire et plus éco-responsable. Des difficultés persistent à repérer et s'appuyer sur les ressources locales, à attirer les entreprises dans les EcoQuartiers et à définir et articuler les politiques d'emploi et de développement économique aux différentes échelles.
- La **question des usages et la gestion ultérieure sont trop souvent négligées** en amont des projets.
- Des questions demeurent, notamment en termes de **mise en œuvre de la mixité sociale** à des échelles de plus en plus fines (quartier, bâtiment, etc.) et de sa pérennité, ce qui nécessite notamment de penser des espaces et des modes de régulation des potentiels conflits d'usage (habitat dans un EcoQuartier par conviction ou pour des raisons d'accessibilité financière, etc.).

Le groupe de travail national n°4 : «L'EcoQuartier en milieu rural»

Le groupe de travail n°4 a centré le débat sur les enjeux, les contraintes et les ressources spécifiques aux projets d'EcoQuartier en territoire rural.

Les trois sessions ont traité successivement des questions suivantes :

- *Session du 11 mars 2010 : La réalisation d'un EcoQuartier en milieu rural : de l'émergence de projets au montage de partenariats.*
- *Session du 17 juin 2010 : Habiter et vivre en EcoQuartier rural : enjeux et défis.*
- *Session du 14 octobre 2010 : Ressources locales et développement territorial.*



TROIS FACTEURS CLES DE SUCCES ressortent des sessions de travail :

Démontrer que l'espace rural est un espace de projet, très demandeur d'ingénierie urbaine pour ouvrir le champ des possibles

- Malgré de nombreux freins, les petites collectivités rurales ont généralement montré beaucoup de bonne volonté et sont très **demandeuses de retours d'expérience et d'outils simples** qu'elles puissent adapter à leur contexte.
- La **phase amont** (réflexion, stratégie, études préalables) est structurante. Elle légitime le projet et sa programmation, assure son adaptation au contexte et aux besoins, répond aux enjeux de faisabilité économique et technique et priorise les actions à mener.
- Un projet d'aménagement durable s'appuie sur un portage fort du projet et une **qualité du dialogue** entre acteurs (entre élus et techniciens, entre concepteurs et réalisateurs, entre maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage, etc.).

Imaginer un projet adapté à l'espace-temps et à la culture des milieux ruraux

- Il faut **penser un projet d'EcoQuartier dans son contexte et dans le temps**, en respectant l'existant et s'appuyant sur les ressources locales actuelles (patrimoine architectural, culture, contexte naturel, etc.) mais aussi en prévoyant l'adaptation du projet à un contexte futur potentiellement très différent.
- Les professionnels et les élus sont parfois peu ouverts aux innovations et au recours aux ressources locales, à plus forte raison en milieu rural et ce essentiellement pour des raisons culturelles (refus de prise de risques par exemple).
La question du **dialogue et de la sensibilisation** est donc primordiale. Il faut faire entrer ces acteurs dans une **logique d'ouverture**, les **convaincre par l'exemple et l'expérimentation** sur le terrain (par exemple, pour faire évoluer les modes de vie en termes de mobilité, découpler le garage du logement peut être tenté sur une première tranche de logements).
- Un EcoQuartier doit être construit pour répondre aux **spécificités d'une clientèle en milieu rural**. Il s'agit de savoir quelle clientèle peut capter chaque territoire et d'adapter l'offre en fonction (en termes d'animation locale, d'accès aux services et à l'emploi, de mobilité, etc.).

Plus qu'ailleurs, penser le projet comme un levier de développement local

- Pour favoriser le dynamisme économique en milieu rural, il est préférable de s'appuyer sur des **entreprises locales et de taille modeste** : les PME locales sont plus attachées à leur territoire et moins soumises aux logiques d'une économie globalisée donc plus à même de répondre aux enjeux spécifiques du territoire.
- Les ressources naturelles, les savoir-faire, la culture, le patrimoine bâti sont autant de richesses pour un territoire qu'il convient de **diagnostiquer** avec considération afin d'en réinventer l'utilisation et de les **valoriser dans des projets modernes**. En conjuguant **modernité et savoir-faire traditionnels**, il est possible de faire émerger des tissus d'entreprises locales particulièrement innovantes.

LES FREINS mis en évidence :

- Si l'échelle **intercommunale** est souvent perçue comme le maillon pertinent pour mener à bien des projets d'EcoQuartiers en milieu rural, elle est encore **peu mise en pratique** dans la réalité.
- Le milieu rural souffre d'un **manque évident de compétences techniques**, à la fois pour des raisons budgétaires mais aussi par **manque de « culture de projet »**. Ce manque de compétences se ressent non seulement en interne, mais aussi auprès des bureaux d'études contactés pour participer aux projets car ils ont peu de connaissance sur les spécificités du milieu rural.
- Les petites collectivités ont besoin de s'entourer de partenaires techniques et financiers mais **piloter et coordonner ces partenaires dépasse souvent les compétences des communes**.
- Les **changements de comportement sont plus délicats à faire accepter** à la population en milieu rural, notamment en termes de limitation de l'étalement urbain : la densité est difficile à défendre dans un environnement où le manque d'espace est moins évident. Le discours pédagogique est donc d'autant plus important.
- Le succès des EcoQuartiers en milieu rural passe par le **développement de filières locales**, notamment les éco-matériaux. Cependant ce succès est parfois paralysé par un **cadre réglementaire qui ne favorise pas l'innovation** (difficulté à faire certifier les éco-matériaux).

RETOUR SUR LES CONFÉRENCES NATIONALES

Vocation et déroulement des conférences nationales en 2010

Organisées par le ministère avec l'aide des villes concernées, les conférences nationales constituent une démarche parallèle et complémentaire aux groupes de travail nationaux. Si ces derniers portent plutôt sur des échanges destinés à approfondir la réflexion et à faire face aux difficultés rencontrées sur les projets d'EcoQuartier, les conférences ont pour objectif de présenter et de promouvoir des thèmes d'excellence ou qui ont paru particulièrement stratégiques lors de l'expertise des dossiers de l'appel à projets.

Deux conférences ont ainsi été réalisées en 2010 :

- à Lille, sur les thèmes de l'eau et de la biodiversité : la conférence s'est tenue le 24 juin 2010
- à Bordeaux, sur le thème de la sobriété énergétique : la conférence s'est tenue le 18 octobre 2010

Ouvertes à toutes les collectivités membres du Club, les conférences de Lille et Bordeaux ont rassemblé près de 150 participants en cumulé.

Les conférences se composent de témoignages d'experts et des équipes des projets primés sur le thème de la journée et de visites de projets primés sur le terrain, donnant ainsi un caractère particulièrement concret et parlant à ces événements nationaux.

A l'issue de chaque conférence, l'ensemble des documents présentés par les intervenants ainsi qu'une synthèse de la journée ont été mis en ligne sur les sites Intranet et Extranet.

Trois conférences nationales sont programmées en 2011 :

- à Grenoble, qui a reçu le Grand Prix National des EcoQuartiers : une conférence est prévue pour février 2011
- à Strasbourg, primée sur le thème de la mobilité
- à Nancy, primée sur le thème de la mobilité

Retour sur les deux conférences nationales de Lille et Bordeaux

La conférence de Lille et Lomme sur le thème de l'eau et de la biodiversité

La conférence du 24 juin 2010 qui s'est tenue à Lille a porté sur les retours d'expérience de deux projets primés au Palmarès EcoQuartier :

- l'EcoQuartier des rives de la Haute Deûle, à Lille et Lomme, primé au Palmarès sur le thème de l'eau
- l'EcoQuartier de la ZAC du Raquet à Douai, récompensé sur le thème de la biodiversité.

7 POINTS A RETENIR

Les présentations ont porté sur les enjeux majeurs liés à la gestion et à la préservation des ressources que sont l'eau et la biodiversité. Les réflexions de la journée ont permis de mettre en évidence quelques idées phares :

La question de l'eau dans les dossiers des collectivités : des enjeux certes pris en compte mais de manière inégale

- Largement porté par le Grenelle Environnement, le thème de l'eau est très présent dans les dossiers de candidature à l'appel à projets. L'analyse de ces dossiers a montré une grande diversité de réponses à la question de la gestion de l'eau, essentiellement due à la variété des morphologies des territoires. Si de nombreux projets tendent vers une gestion globale et transversale du cycle de l'eau, encore beaucoup de dossiers ne font nullement mention de la gestion des eaux usées, d'économie de la gestion de l'eau et d'évaluation des choix de gestion.

Le sujet de la biodiversité dans les dossiers des collectivités : des initiatives ciblées mais pas de stratégie globale

- L'analyse des dossiers des collectivités a révélé que la question de la biodiversité reste encore abordée de façon très technique et que peu de projets témoignent d'une stratégie globale. Les débats de la journée ont montré que les collectivités s'interrogent beaucoup sur la nature des acteurs à impliquer sur ces sujets (écologues, paysagistes, acteurs publics ou privés, etc.).

L'importance de la prise en compte du contexte naturel

- Un projet d'EcoQuartier doit savoir s'inscrire dans son contexte local et en préserver les spécificités. Une gestion durable des ressources en eau et de la biodiversité doit donc résulter d'un diagnostic du contexte naturel local.

La nécessaire implication de la population dans les projets de gestion de l'eau et de la biodiversité

- L'eau et la biodiversité font partie intégrante du cadre de vie des habitants d'un EcoQuartier.
Pour sensibiliser la population à la préservation de ces ressources naturelles et lui permettre de s'approprier son environnement, il est primordial de l'associer aux démarches de gestion de l'eau et de la biodiversité dans le cadre du projet.

Une équipe pluridisciplinaire pour traiter tous les enjeux liés à l'eau et la biodiversité

- La gestion de l'eau et de la biodiversité est une question à enjeux multiples. Afin de prendre en compte le maximum de ces enjeux, il est important d'impliquer sur le projet une équipe pluridisciplinaire (architectes, urbanistes, paysagistes, écologues, etc.) et de décloisonner les métiers.
Aujourd'hui, la principale difficulté pour les collectivités réside dans le fait qu'il est difficile de trouver une ingénierie compétente sur le sujet de l'eau et de la biodiversité.

La question de la temporalité dans la gestion de l'eau et de la biodiversité dans un projet d'EcoQuartier

- Trouver l'équilibre d'un écosystème prend du temps (en général 3 à 4 ans) et nécessite un entretien tout au long du projet. Il faut savoir anticiper ce besoin dès la phase amont du projet.

Encore trop peu de références et de retours d'expérience à partager sur les thèmes de l'eau et la biodiversité

- Aujourd'hui, les collectivités sont demandeuses de retours d'expérience, de bases de données sur la biodiversité, etc. Il reste un effort important de capitalisation des savoirs à mener pour aider les collectivités à progresser.



La conférence de Bordeaux sur le thème de la sobriété énergétique

La conférence du 18 octobre 2010 qui s'est tenue à Bordeaux a porté sur les retours d'expérience de trois projets primés au Palmarès EcoQuartier sur le thème de la sobriété énergétique :

- L'EcoQuartier de **Ginko à Bordeaux**,
- L'EcoQuartier de **Fréquel Fontarabie à Paris**,
- L'EcoQuartier de la **ZAC des Pielles à Frontignan**.

7 POINTS A RETENIR

La journée a porté sur les enjeux, défis et pistes de solutions relatives à la question de la sobriété énergétique dans les projets d'EcoQuartier. Les présentations et témoignages ont permis de mettre en avant quelques questions clés :

Un contexte de stress énergétique imminent

- Nous nous trouvons aujourd'hui à un moment critique : si nous avons connu jusqu'à aujourd'hui une croissance de la production mondiale de l'énergie, qui nous a permis de soutenir le rythme de notre développement économique, nous atteindrons bientôt un pic de production énergétique (d'ici le milieu du siècle). Ce nouveau contexte de stress énergétique va nous obliger à repenser notre modèle économique, nos modes de consommation et nos habitudes de vie.

Des changements de contexte à anticiper dès maintenant

- Les changements, voire les crises, qu'ils soient de nature financière, immobilière, climatique, démographique, font partie de notre avenir : les projets d'EcoQuartier doivent dès à présent anticiper ces changements.

La nécessaire évolution de la réglementation thermique

- La réglementation, qui s'adapte à ce nouveau contexte, évolue : avec la Réglementation Thermique 2012, dite RT 2012, le Bâtiment Basse Consommation (BBC) devient désormais la règle.
Une RT 2020 prévoit déjà d'augmenter le niveau d'exigence, en promouvant les bâtiments à énergie positive. Pour respecter ce calendrier serré, c'est dès maintenant que l'effort d'innovation doit avoir lieu.

Une innovation passant par des solutions simples et locales

- L'innovation en matière énergétique passe par un diagnostic du contexte naturel (ensoleillement, vents, matériaux de construction locaux, etc.) et un bon sens pratique. Il ne faut pas chercher à sur-innover : bien souvent les solutions les plus simples et les plus locales sont les plus performantes.

L'expérimentation et le suivi sont ensuite deux phases essentielles de l'innovation : c'est par l'exemple que l'on apporte la preuve de l'efficacité des expériences menées et que l'on fait évoluer les mentalités.

La sobriété énergétique, un enjeu largement compris par les membres du Club

- Les dossiers de candidature à l'appel à projets EcoQuartier révèlent que la sobriété énergétique est un enjeu compris par tous : tous les dossiers comportent un volet sur l'énergie, qui reste une préoccupation depuis la phase amont jusqu'à la finalisation du projet. Par contre, trop peu de dossiers se penchent sur la question énergétique une fois le projet terminé.

Des freins réglementaires aux innovations énergétiques

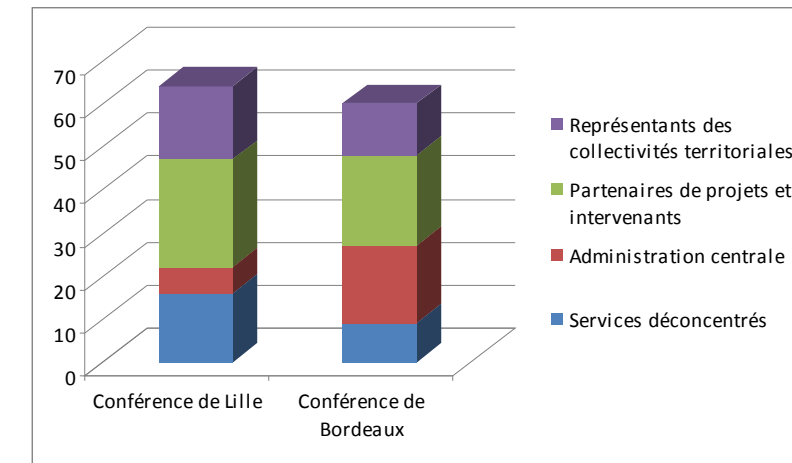
- De nombreuses collectivités ont fait part de la complexité du cadre réglementaire auquel elles doivent faire face. De nombreux textes, complexes (confusions entre réglementation, certification, norme et label), parfois contradictoires freinent souvent la mise en œuvre de solutions innovantes.

Le changement des modes de vie au sein de l'EcoQuartier, premier facteur de sobriété énergétique

- Le principal levier de réduction des émissions de carbone reste le changement des modes de vie et de consommation des habitants. Les aménagements des EcoQuartiers sont conçus pour être facteurs de sobriété énergétique en facilitant l'adoption de comportements responsables (modes de transports doux mis à disposition, meilleure isolation des bâtiments, etc.). Mais sans cet effort de la population pour changer de mode de vie, ces aménagements sont inutiles. Penser les projets en adoptant une approche «client» et en ayant pour objectif le besoin de confort facilite l'adoption de comportements responsables.



Statistiques sur la participation aux conférences nationales



SOURCE : DGALN, juin 2010 et octobre 2010

Les retours des collectivités sur les conférences nationales

De manière générale, les conférences nationales ont été plébiscitées par les collectivités membres du Club national EcoQuartier. Un sondage réalisé en novembre 2010 (voir la partie « Etude de satisfaction menée auprès des membres du Club ») a permis de lister les raisons de ce succès ainsi que les points d'amélioration pour la suite du Club.

Le succès des conférences nationales est essentiellement lié au caractère concret que leur ont conféré les visites de terrain

Les conférences nationales comportaient une matinée de témoignages en lien avec le thème de la journée (eau et biodiversité ; sobriété énergétique). Les intervenants ont été jugés de très bonne qualité par les collectivités.

L'après-midi comportait une visite de terrain (pour Bordeaux une visite du chantier a été organisée, le projet n'étant pas encore sorti de terre) qui a été particulièrement appréciée des participants. Les visites de terrain ont en effet l'avantage de donner des exemples de réalisations concrètes, qui sont un élément particulièrement parlant pour les élus comme pour les équipes opérationnelles.

Enfin, de nombreuses collectivités, qui déploraient le fait que les groupes de travail nationaux se soient tous déroulés sur Paris, ont apprécié l'organisation d'événements décentralisés.

Le format des conférences nationales a été cependant jugé moins propice aux échanges que les groupes de travail nationaux

Les collectivités interrogées ont déploré le fait que les conférences ne donnaient pas toujours l'opportunité d'établir des contacts avec les autres membres du Club (manque de temps de discussion informels, etc.).

Les conférences nationales ont rassemblé entre 50 et 70 personnes. Si les manifestations larges ont l'avantage de constituer des événements fédérateurs, il est aussi plus difficile d'y échanger et d'y débattre que dans des groupes plus restreints, comme les groupes de travail nationaux.



CONTRIBUTIONS DU COMITE SCIENTIFIQUE

Le Comité Scientifique est un organe consultatif de réflexion et de propositions auprès de la sous-direction de l'Aménagement Durable, dans le pilotage des appels à projets EcoQuartier. Il intervient dans le cadre d'une activité d'évaluation de la cohérence et de la qualité des productions du Club national EcoQuartier, créé à la suite de l'appel à projets EcoQuartier 2008-2009.

Le Comité est composé du CSTB, de l'Université du Maine, de l'Ecole des Mines de Paris, de l'Ecole d'Architecture de Paris la Villette, de l'Institut Français d'Urbanisme, de l'ADEME, du PUCA, de représentants des CETE et du CERTU. Ces membres ont été choisis en raison des thématiques sur lesquelles ils travaillent actuellement dans le cadre d'études et de projets de recherche.

Cyria EMELIANOFF

Cyria EMELIANOFF est maîtresse de conférences en aménagement-urbanisme à l'Université du Maine, rattachée au laboratoire ESO-Le Mans, UMR 6590 CNRS. Ses travaux portent sur les politiques locales de développement durable en Europe et elle préside le conseil scientifique.

- Point de vue sur les quartiers durables à la française en comparaison avec les projets et démarches nord-européens

L'expression quartiers durables « à la française » ne me semble pas devoir être employée car l'enjeu est véritablement de construire des quartiers durables « à l'européenne », afin de bénéficier des innovations développées dans d'autres pays et, inversement, de pouvoir nourrir la réflexion européenne sur l'urbanisme durable.

Les EcoQuartiers français ont cependant quelques spécificités. L'Etat, à travers les appels à projets EcoQuartier et EcoCité, et via les lois Grenelle, a joué un rôle d'impulsion important pour mobiliser des territoires, au-delà des premières villes qui avaient initié par elles-mêmes des EcoQuartiers. Cette diffusion plutôt massive des projets d'EcoQuartiers s'assortit de difficultés et de réticences à s'engager dans des démarches d'expérimentation ambitieuses. Les critiques portées couramment aux EcoQuartiers (« ghettos de bobos ») sont révélatrices d'une conception égalisatrice et républicaine du territoire. Pour nombre d'élus locaux, l'action et les investissements publics doivent servir l'ensemble du territoire urbain plutôt que l'innovation localisée, potentiellement génératrice d'inégalités. En conséquence, les EcoQuartiers français sont moins ambitieux que leurs homologues nord-européens sur un plan environnemental et énergétique (sauf exception) mais restent très attachés à l'idée de mixité sociale, en s'ouvrant parfois à des innovations sociales telles que l'éco-habitat groupé.

On peut remarquer aussi que les projets en cours sont souvent frileux en matière de réduction de la mobilité routière et des places de stationnement. La question de la mixité fonctionnelle constitue un autre point de fragilité, pour un certain nombre d'opérations plutôt assimilables à des éco-lotissements. Il s'agit d'une difficulté couramment rencontrée dans d'autres pays européens. Enfin, l'inhibition des démarches de participation, bien connue en France, est un sujet à travailler.

- Les avancées et apports de la démarche EcoQuartier

Cette démarche d'accompagnement des collectivités est particulièrement utile pour reconnaître le travail effectué en local, encourager la mise en place de nouveaux projets, jouer sur l'émulation et au final permettre une généralisation des pratiques de l'urbanisme durable. L'intérêt manifesté par les collectivités impliquées dans les ateliers thématiques montre la pertinence et le besoin de ce nouveau lieu d'échanges au niveau national.

Tout l'enjeu, dans cette montée en puissance des projets d'EcoQuartiers sur le territoire français, est de ne pas perdre le cap : facteur 4, mixité, emplois locaux, biodiversité, adaptation au changement climatique, changement de modèle de mobilité, notamment. L'innovation et l'expérimentation, dans leurs très nombreuses composantes, restent indispensables, en particulier l'innovation sociale, démocratique et organisationnelle, qui sont les parents pauvres de l'urbanisme durable en Europe.

La démarche EcoQuartier, très ouverte au dialogue et à l'échange d'idées, doit favoriser cet apprentissage collectif. Le conseil scientifique fonctionne de la même manière, avec des échanges et des débats très libres entre chercheurs, experts et responsables ministériels, afin de faire évoluer la démarche au plus près des besoins.

Il serait souhaitable que les démarches EcoCité et EcoQuartier se nourrissent davantage l'une et l'autre et un élargissement de la mission du comité scientifique pour participer à l'accompagnement de la démarche EcoCité pourrait être proposé en 2011.

- Les recherches et travaux à développer

Les besoins de recherche sur l'empreinte carbone et le métabolisme urbain sont importants : les outils scientifiques permettant de mesurer précisément les empreintes écologiques des habitants d'un quartier ne semblent pas encore au point.

D'autre part, face aux surinvestissements souvent mis en avant lors de la réalisation de quartiers durables, il semble nécessaire de mieux appréhender les bénéfices quantitatifs et qualitatifs, pour l'habitant comme pour la collectivité, liés à ces investissements et arbitrages spécifiques.

Enfin, la capitalisation des retours d'expérience - difficultés, contournement des obstacles, réussites, échecs, enseignements divers - est un point clé pour progresser vers un urbanisme durable. Or cette capitalisation des savoirs locaux fait cruellement défaut. Les équipes scientifiques pourraient contribuer à un effort d'évaluation nationale des EcoQuartiers, centré sur l'apprentissage collectif et la capitalisation des acquis, plus que sur la mesure de performances.

Equipe de recherche du Lab'Urba (Institut d'Urbanisme de Paris-Université Paris Est Créteil Val de Marne) et du LET (ENSA Paris La Villette)

Laure Héland (Lab'Urba) : Maître-assistant, Lab'Urba, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette.

Recherches sur les quartiers durables, lieu d'émergence et d'appropriation du développement durable, étude de projets de quartiers durables danois et allemands en lien avec la participation

Isabelle Grudet (LET) : Ingénieur de recherche, Laboratoire Espace Travail (LET), ENSA Paris La Villette.

Recherches sur la ville durable en lien avec les pratiques et sur les évolutions dans la presse architecturale de la communication sur le développement durable dans les projets architecturaux

Michael Fenker (LET) : Directeur du LET (Laboratoire Espaces Travail), ingénieur de recherche du Ministère de la Culture et de la Communication

Jodelle Zetlaoui-Léger (Lab'Urba-LET) : Maître de Conférence, Lab'Urba, Institut d'Urbanisme de Paris (IUP).

Recherches sur la concertation citoyenne dans les projets d'EcoQuartiers en France et sur les pratiques et représentations de l'espace et l'évaluation de la qualité d'usage et de la gestion des constructions publiques

Depuis les années 90, dans le prolongement de la déclaration de Rio sur l'Environnement, la question de la participation citoyenne a été identifiée comme étant un enjeu majeur du développement urbain durable. Alors que les projets d'EcoQuartiers se multiplient en France et font l'objet d'un soutien croissant des pouvoirs publics, quel rôle ont les citoyens dans de telles initiatives, sachant que les bilans d'expériences européennes semblent établir une corrélation significative entre niveau d'ambition visé en termes de qualité environnementale et degré d'implication des habitants ?

La recherche que notre équipe a engagée à ce propos à l'échelle nationale dans le cadre du Programme "Concertation Décision Environnement" devrait apporter des éléments de réponse assez précis à ce sujet mais les résultats du premier appel à projets EcoQuartier organisé par le ministère de l'Écologie et du Développement Durable ainsi que les échanges auxquels celui-ci a donné lieu au sein du Club EcoQuartier, apportent de premiers enseignements.

L'un de ces enseignements concerne la façon dont les villes ayant participé à cet appel à projets ont mis en exergue cette dimension dans leur dossier de candidature. Un examen d'ensemble des informations communiquées par les collectivités auquel nous nous sommes livrés, montre que la moitié d'entre elles n'ont donné aucune précision à ce propos. 13% font référence à des dispositifs assez traditionnels d'information ou de consultation du public (réunions publiques, expositions...), tandis que 20% font état d'expériences plus ambitieuses et spécifiques à leur projet. Pour le reste, les réponses sont souvent génériques et très floues.

Si ces résultats permettent d'affirmer que pour un peu moins d'un quart des villes candidates, la mise en œuvre d'une démarche participative à un niveau avancé constitue une caractéristique intrinsèque et valorisante de leur projet, la portée des autres résultats mérite d'être nuancée à la lumière des modalités d'évaluation qui ont été appliquées lors de l'appel à projets. D'une part, le dossier laissait peu de possibilité de s'exprimer sur le volet participatif du projet et donnait le sentiment que cet aspect n'était pas un critère susceptible d'avoir un poids majeur dans l'évaluation. D'autre part, il semblerait que les examinateurs eux-mêmes n'aient pas tous porté une attention équivalente à cette question.

Conscient des lacunes que comportaient les modalités d'évaluation mises au point lors du premier appel à projets, le Bureau de l'Aménagement opérationnel Durable du ministère a entrepris au cours de l'année 2010 un travail de reconfiguration de son dispositif d'évaluation en s'appuyant sur le Comité scientifique du Club EcoQuartier créé à la fin de l'année 2009 à la suite du premier appel à projets. À cette occasion, un rééquilibrage notable a été opéré entre les aspects environnementaux, qui étaient plutôt axés sur le recours à des éco-techniques et les autres piliers du développement durable. La question des processus de projet et celle de la place accordée aux habitants ont également été plus clairement posées et valorisées. On notera toutefois que la façon dont les collectivités sont interrogées à ce sujet dans la nouvelle version reste révélatrice d'une approche de l'implication des habitants selon une logique assez descendante marquée par l'histoire de la concertation institutionnelle à la française.

Les échanges qui se sont déroulés au cours du premier atelier consacré à la place du citoyen dans les projets d'EcoQuartiers ont montré à quel point cette vision était ancrée dans les esprits. Les attentes des collectivités vis-à-vis de la participation citoyenne s'expriment avant tout sur le mode d'une "recherche d'adhésion à un projet", sous-entendant souvent que ce dernier restait avant tout défini et porté par les acteurs politiques et techniques. La recherche d'une "sensibilisation" des habitants aux enjeux du développement durable, d'un "travail pédagogique" à mener dans leur direction afin de les aider à "modifier leurs comportements" sont évoqués de façon récurrente.

Néanmoins, d'autres points de vue ont été développés, mettant en relief l'idée de co-apprentissage entre les différents acteurs. Plusieurs exemples évoqués révèlent en effet que les projets d'EcoQuartiers peuvent constituer une occasion d'inventer non seulement de nouvelles solutions d'aménagement de construction ou de gestion, mais aussi de nouvelles manières de faire des projets, l'une et l'autre de ces deux dimensions étant fortement liées.

Des témoignages recueillis ont montré que les habitants pouvaient être porteurs de connaissances approfondies ou d'expérimentations qui conduisaient à poursuivre des niveaux d'ambition plus élevés en termes de développement durable que ceux avancés par la collectivité. Dans ces conditions, la question de la participation citoyenne peut se poser en termes de partenariat à mettre en place, de dispositifs de programmation-conception, ou d'outils juridiques, financiers, etc. à inventer pour accompagner ces initiatives, comme celles d'habitations en autopromotion qui connaissent depuis deux à trois ans en France un important regain d'intérêt. L'enjeu et la difficulté sont alors également de faire en sorte que le dialogue avec la maîtrise d'ouvrage ne soit pas

monopolisé par les habitants les plus moteurs - qui tendent en outre à se professionnaliser - pour intégrer une plus grande diversité de points de vue et favoriser un partage plus ouvert du projet.

Dans les expériences les plus ambitieuses, on constate ainsi que, pour les décideurs, politiques, économiques, gestionnaires et les experts patentés, qu'il ne s'agit plus d'engager une démarche de concertation "auprès" des habitants mais d'entrer dans une dynamique où le projet se fabrique "avec" les habitants. Alors que les initiatives participatives, menées dans le cadre de la Politique de la Ville depuis trente ans, n'ont pas conduit à une véritable reconfiguration des démarches de projet en urbanisme, les enjeux associés au développement durable et les mouvements *bottom up* qu'ils suscitent, pourraient avoir plus d'impact sur celles-ci.

CSTB, Ecole des Mines de Paris, IFU

Yann MONTRELAY (CSTB) : Directeur de l'aménagement durable, CSTB

Lydie LAIGLE (CSTB) : Chercheur CSTB, Laboratoire Mutations Urbaines, Sociales et Techniques (MUST)

Vincent AUGISEAU et Daniela BELZITI (CSTB) : Chercheurs consultants - aménagement durable, CSTB

Taoufik SOUAMI et François BENCHENDIKH (IFU) : Maîtres de conférence à l'Institut Français d'Urbanisme

Franck AGGERI (Ecoles des Mines de Paris) : Professeur à Mines ParisTech, Directeur du Centre de Gestion Scientifique (CGS)

Rebecca PINHEIRO-CROISEL (Ecole des Mines de Paris) : Chercheur, Mines ParisTech / CGS

Le besoin de travaux scientifiques sur l'évaluation a été exprimé par les partenaires de la démarche EcoQuartier fin 2009. Les objectifs visés sont notamment de préciser et de répondre à trois différentes natures de besoins :

- une analyse objective des innovations et des expérimentations actuelles,
- une comparaison volontaire et contextualisée entre les résultats obtenus par la mise en œuvre de la démarche EcoQuartiers et les performances des projets les plus innovants en France et en Europe,
- une reconnaissance visant à obtenir des preuves du caractère novateur et performant d'un projet et à éviter la dénaturation du concept d'EcoQuartier.

Trois formats pour traduire et accompagner ces besoins ont été identifiés :

- la grille du nouvel appel à projets EcoQuartier 2011, document le plus abouti aujourd'hui,
- le possible développement d'un observatoire scientifique des EcoQuartiers,
- un outil d'évaluation simplifié, en lien avec le référentiel national EcoQuartier demandé par le Comité Opérationnel « Urbanisme » du Grenelle Environnement.

Les travaux menés en 2010 par les trois organismes ont permis de poser des premiers jalons quant à la notion d'évaluation des EcoQuartiers, afin d'en préciser avec le bureau Aménagement Opérationnel durable (AD4) du ministère la finalité, les objets, les périmètres et les temporalités. La réflexion a porté sur trois volets : critères d'évaluation, données et indicateurs.

Les critères attachés aux EcoQuartiers permettront d'évaluer l'atteinte des objectifs exprimés par les politiques publiques concernant l'aménagement urbain. Ces critères seront déclinés en un nombre réduit d'indicateurs « politiques publiques ». Le dialogue initié avec le bureau DHUP/AD4 sur les critères d'évaluation à mettre en avant sera poursuivi en 2011. Un repérage des données, sur lesquelles peut se baser l'évaluation sera effectué en 2011 en partenariat avec des acteurs proches du terrain qui ont une connaissance des données fiables, disponibles et communicables pouvant être mobilisées de façon très opérationnelle. Enfin, à partir des retours d'expérience des grands référentiels d'aménagement durable existants aujourd'hui, en France et à l'international (référentiels de certification internationaux et cadre de référence européen de la ville durable), une analyse des indicateurs existants a été menée.

Le travail sur l'évaluation sera poursuivi en 2011, avec l'appui du Comité scientifique du Club EcoQuartier et la participation active des acteurs directement concernés par cette évaluation que sont les collectivités et leurs aménageurs. L'évaluation reste un moyen et non une fin en soi, elle doit être pensée en tant que réponse à un besoin, et être au service des acteurs qui font la ville durable.

Taoufik SOUAMI

Taoufik SOUAMI (IFU) : Maître de conférence à l'Institut Français d'Urbanisme. Recherches sur le montage et le pilotage de projets de quartiers durables en Europe, sur le rôle des entreprises dans le développement durable et le changement climatique et sur les référentiels formalisés appliqués aux filières économiques liées aux projets d'aménagement

Remarque liminaire : le Club EcoQuartier est une démarche atypique de « reconstruction » de l'action publique, en particulier dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Ces dernières années, des services centraux de l'Etat ont été fusionnés, des services déconcentrés sectoriels ont été réunis, des établissements publics ont vu leur mission bouleversée, etc. Ceux qui font l'Etat et leurs interlocuteurs, en particulier les collectivités

locales, se sont beaucoup interrogés : que doit dire ou faire un ministère pour impulser sans imposer, pour accompagner sans contraindre, pour agir sans les moyens des trente glorieuses ? Quel rôle pour les DDT(M), DRIRE... quand les collectivités locales sont chargées d'une majorité des politiques publiques ? Quels apports des CETE, CERTU, CSTB... face à une double exigence vis-à-vis de l'expertise : neutralité et engagement pour « porter les dossiers » ? Ces questions posées depuis le début des années 1990 sont apparues urgentes au moment d'organiser une action publique pour le développement durable en Europe, en France et dans les territoires locaux.

Le Club propose une démarche intéressante pour tenter des réponses et expérimenter des solutions : il réunit différents services de l'Etat, des collectivités et des experts de divers profils. Il n'attribue pas par avance à chaque organisme une mission précise selon les attendus classiques. Chacun a proposé une contribution, a essayé de trouver une place pertinente en fonction des questions posées et des ajustements des autres. Le bureau AD4 du ministère en charge du Club a organisé un cadre pour cela avec les CETE et le CERTU, notamment à travers les groupes de travail thématiques et les conférences nationales. Dans ce dispositif, les différents organismes et les individus ont contribué au mieux, parfois dans le tâtonnement, dans l'hésitation et dans l'incertitude. Malgré ces incertitudes, une majorité a persisté dans la démarche car elle semble y trouver des bénéfices et peut-être également une manière de fonctionner collectivement plus satisfaisante que les procédés classiques. Après la période de l'encadrement étatique, après la phase des politiques publiques contractuelles, cette démarche inaugure-t-elle un nouveau temps de l'action publique de l'Etat ?

Cette démarche prend tout son sens pour les EcoQuartiers en France. A la différence d'autres pays européens, les EcoQuartiers « français » se sont multipliés à l'initiative des collectivités locales et parfois de leurs partenaires : aménageurs, bailleurs sociaux, constructeurs ou encore promoteurs.

Aucun quartier ne peut prétendre être la « locomotive nationale » comme l'ont été et le demeurent Vauban en Allemagne, Hammarby en Suède ou les Eva Lanxmeer aux Pays-Bas. Ce foisonnement, décrié par certains, caractérise en grande partie ces nombreuses initiatives françaises, émanant de collectivités locales très diverses (urbaines, rurales, touristiques, industrielles, etc. comptant quelques milliers à quelques millions d'habitants) ; visant des objectifs ponctuels et localisés ou des finalités stratégiques et multiscales. Sans chef de file précis, ce foisonnement présente des éléments d'unité car les initiateurs français s'observent, se parlent et se concurrencent parfois. Par ailleurs, ces initiatives peuvent être rapprochées car elles bénéficient ou pâtissent de la prédominance des exemples nord-européens. Tous doivent faire avec ces exemples pour les réinterpréter, s'en éloigner ou s'en inspirer. Une sorte d'unité de destin pour lequel le Club propose des lieux d'expression. Troisième point commun, une majorité d'acteurs en France interroge le contenu « social » des EcoQuartiers et refuse de les réduire aux dispositifs écologiques. La question du « social » apparaît comme un réflexe même si elle manque parfois de réflexion. Les mêmes questions et attentions reviennent : « qui va habiter dans ces EcoQuartiers ? », « comment est abordée la mixité sociale ? », etc. Nous pouvons reconnaître là un trait bien spécifique à la France.

Une autre particularité peut être soulignée : tout l'éventail des collectivités, y compris les plus petites par leur démographie, est représenté parmi les initiateurs de projets

d'EcoQuartier. L'histoire de la France et de ses institutions explique cette situation : toute commune peut construire son EcoQuartier. Souvent, elle le souhaite pour démontrer sa présence et son dynamisme si un tel projet est considéré comme valorisant ou utile. Les projets émanant de territoires de moins de 5000 habitants en Europe du Nord sont plus rares et sont portés par des groupes sociaux particuliers. En France, ils semblent plus nombreux (un tiers des réponses à l'appel à projets national) et sont bien portés par les collectivités locales. Cette situation est intéressante car embarrassante. Peut-on considérer comme EcoQuartier un projet d'une vingtaine de maisons individuelles écologiquement performantes mais générant des mobilités chères et à fortes émissions ? Faut-il décourager ces collectivités qui tentent de trouver un chemin vers le développement durable de leur territoire ? Ces questions pour cette catégorie de projets permettent d'aborder plus largement le lien entre l'aménagement urbain durable et l'aménagement du territoire pour le développement durable.

Le Club est une tentative de capitaliser ce foisonnement et ainsi mieux imaginer et concrétiser l'aménagement durable, puisque telle est la finalité annoncée. Un premier acte a été l'appel à projets. A première vue, il exprime une hésitation entre deux impératifs : d'une part, faire émerger des têtes de file ou des « locomotives » nationales, d'autre part, encourager les multiples projets dans leur diversité. D'où peut-être ce Palmarès qui « récompense » un EcoQuartier, prime une vingtaine d'autres cas et retient les 160 dossiers dans un Club. Désarçonnant pour l'observateur extérieur mais révélateur de ce double impératif pour ceux en charge d'animer des réflexions et des actions sur les EcoQuartiers. Les hésitations inquiètent parfois les décideurs. Elles sont pourtant l'indice d'une bonne santé du processus de décision et de sa préparation. Elles montrent que les questions ne sont pas esquivées ou mal traitées. Et ces questions demeurent nombreuses autour des EcoQuartiers et de l'aménagement durable.

Anne GRENIER, ADEME

Anne GRENIER (ADEME) : architecte, docteur en urbanisme et urbaniste qualifié au titre de l'OPQU (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes).

Au sein du SOU (Service Organisations Urbaines) et de l'ADEME, (Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie), elle est expert technique sur le large thème de l'urbanisme et plus spécifiquement en charge de la coordination de la recherche et de l'observation au SOU, dont la mission porte essentiellement sur l'intégration des défis climatiques énergétiques et environnementaux dans l'organisation urbaine et territoriale et la lutte contre les nuisances sonores.

- Ce qu'apportent les projets d'EcoQuartiers aux enjeux environnementaux actuels et à venir en France :

Les EcoQuartiers ne seront jamais une réponse suffisante aux enjeux climatiques, énergétiques et environnementaux actuels et à venir, car les quartiers ne seront jamais que des morceaux d'une ville qui ne vivent et n'existent que par rapport à ce tout. Pour autant, ce sont des opérations qui démontrent que la construction et l'aménagement

urbain peuvent se faire autrement et d'une manière plus respectueuse de l'environnement. L'intérêt de leur réalisation réside aussi dans l'effet d'entraînement qu'ils peuvent avoir, car :

- les enjeux environnementaux nécessitent des solutions globales, territoriales, de long terme, notamment les défis climatiques de l'atténuation et de l'adaptation ;
- les consommations énergétiques ne peuvent se limiter aux seules consommations des bâtiments. La localisation de ceux-ci et la répartition des activités sur le territoire sont déterminantes dans les bilans énergétiques des habitants, et ce sont ces derniers qu'il faut considérer ;
- La plupart des projets d'EcoQuartiers portent sur des projets de construction neuve. Pourtant, dans le secteur du bâtiment, c'est ailleurs que se trouve l'enjeu majeur de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En effet, le renouvellement urbain représente 0,1 % du parc de bâtiments en France quand la construction neuve n'en représente que 0,01 %. Pour atteindre le Facteur 4 dans ce secteur, les EcoQuartiers devraient donc porter en priorité sur des projets de réhabilitation.
- les EcoQuartiers nécessitent de repenser des logiques économiques pour intégrer les impacts des déplacements liés à nos modes de production et de consommation. Il faut privilégier les circuits courts, mais également repenser les modes de conception et de fabrique de la ville (réemploi des matériaux, approvisionnement, mutation des espaces, déconstruction...)

- Les performances visées par les projets de l'appel à projets EcoQuartier 2009

Il semble que la problématique énergétique du bâtiment soit passée dans les pratiques mais encore faut-il que les performances annoncées au stade du projet soient effectives après la mise en service des bâtiments. Pour autant, les projets présentés étaient souvent beaucoup trop en amont dans leur élaboration pour pouvoir permettre d'évaluer réellement leurs performances environnementales.

D'une façon générale, ces objectifs étaient énoncés dans le texte de l'appel à projets sous forme d'une check-list de questions ou de points de vigilance mais ils ne posaient pas vraiment d'obligation en termes de performance. Les réglementations se durcissant, les bonnes pratiques se multipliant, les effets d'entraînement et de démonstration recherchés imposent que ces objectifs soient quantifiés et appréciés par rapport à des seuils ou des normes de qualité (à partir de quand est-ce un projet remarquable ou un projet lambda ?). L'auto-déclaratif et la reconnaissance a priori, ne peuvent durer quand des opérations sont nationalement mises sous les projecteurs. De plus, l'exemplarité ne peut se reconnaître que dans des projets qui vont au-delà du simple respect de la réglementation.

Ces considérations dépassent les seuls aspects de l'énergie des bâtiments pour concerner l'ensemble des problématiques environnementales, en particulier celles relevant des défis énergétiques globaux (déplacements compris, donc tenant compte des aménités et

localisations urbaines), et des défis liés à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques. Il faut apprécier ces éléments et ne pas les confondre avec des aspects paysagers ou de qualité du cadre de vie (rôle de la végétalisation dans les micro climats urbains et l'îlot de chaleur, par exemple). La question de l'adaptation apparaît encore difficile à intégrer dans les projets.

- Les travaux à mener pour atteindre de meilleures performances :

L'atteinte de performances ambitieuses nécessite de :

- se doter d'objectifs chiffrés, d'indicateurs quantitatifs suffisamment simples pour être appropriables par tous, et communs à tous les projets pour pouvoir établir des comparaisons et définir des seuils d'excellence ou de qualité
- définir des références de qualité ambitieuses
- travailler sur les processus pour garantir le suivi des objectifs des premières esquisses jusqu'aux "mises en vie" des quartiers produits
- réfléchir sur les outils juridiques "facilitateurs" des mises en pratiques
- proposer des outils pour l'appréciation objective des impacts environnementaux des aménagements
- poursuivre la sensibilisation de la population
- élargir le regard au-delà de nos frontières pour s'inscrire dans les démarches européennes (cadre de référence européen de la ville durable notamment) et repérer des bonnes pratiques
- faciliter les transferts de connaissance entre recherche et pratiques de façon à ce que concepteurs et décideurs aient à leur disposition les outils les plus efficaces pour aller toujours vers plus d'ambition et de qualité (sans doute en marge de la démarche EcoQuartier mais pas tant que ça !)
- valoriser les expériences françaises notamment au niveau européen pour rompre avec l'image de retardataire qui colle à la France en matière d'urbanisme durable. En matière de prise en compte globale du développement durable dans les projets urbains ou d'aménagement, il me semble au contraire que nous sommes plutôt bien placés !

En conclusion, je souhaiterais souligner que la mise en place du comité scientifique a déjà permis d'identifier les points d'amélioration et d'entamer la réflexion sur les moyens de répondre à des objectifs ambitieux. C'est selon moi un atout pour muscler techniquement et scientifiquement la démarche EcoQuartier et donc pour aller vers plus de qualité dans les projets. En outre, certaines thématiques, notamment les thèmes sociaux et juridiques, sont encore mal représentés et ce serait là une marge de progrès que de diversifier dans ce sens les compétences de ce comité.

II. BILAN 2010 ET PERSPECTIVES 2011

L'ETUDE DE SATISFACTION MENEES AUPRES DES MEMBRES DU CLUB

Introduction

Le premier anniversaire du Club a été l'occasion de dresser un premier bilan de la démarche EcoQuartier. Attentif à l'avis des collectivités, le ministère a confié à Capgemini Consulting et TerriDev la mission de réaliser une enquête qualitative auprès des membres du Club afin de recueillir leurs retours sur l'année 2010 et d'entamer avec eux une réflexion sur les perspectives du Club pour 2011 et les années suivantes.

L'enquête réalisée a comporté deux volets. Un questionnaire Internet a tout d'abord été envoyé par mail à toutes les collectivités membres du Club. En parallèle, un sondage téléphonique a été mené auprès de quarante d'entre elles, afin d'approfondir les résultats obtenus sur le premier sondage. Les collectivités interrogées par téléphone ont été sélectionnées de façon à couvrir un panel représentatif du Club, en fonction de trois critères : la taille de la collectivité, la zone géographique et le degré de participation aux événements du Club.

C'est avant tout pour les collectivités que la démarche EcoQuartier a été lancée par le ministère ; l'objectif premier de ce questionnaire était donc de déterminer si celle-ci avait répondu aux attentes des collectivités et d'apporter des éléments d'amélioration pour la suite du Club. Les questions ont ainsi porté sur la satisfaction des membres du Club vis-à-vis de l'appel à projets EcoQuartier, des événements du Club et de la démarche lancée par le ministère en général.

Les collectivités interrogées ont répondu de manière anonyme.

Ces deux sondages ont ainsi permis de récolter les réponses d'environ quatre-vingt collectivités sur les cent soixante qui composent le Club, ce qui représente un taux de retour suffisant pour en tirer des résultats significatifs.

Le présent rapport présente une analyse de ces résultats.

Retour sur l'année 2010

1. En bref : les principaux points positifs et les points d'amélioration cités par les collectivités

Points positifs	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une démarche nationale de mutualisation des connaissances, à la fois novatrice et nécessaire pour rattraper le retard français ▪ Un lieu d'échanges, une fédération d'initiatives jusque-là isolées ▪ Un positionnement apprécié de l'Etat : une démarche de partenariat et un principe de libre parole ▪ Des interventions de qualité lors des événements du Club ▪ Des débats et des visites de terrain concrètes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une hétérogénéité des attentes des membres, auxquelles le Club ne pouvait pas répondre ▪ Des échanges parfois encore trop théoriques, des concepts encore flous ▪ Davantage de visites de terrain souhaitées ▪ Une sous-représentation des élus due en partie à la technicité des sujets ▪ Quelques erreurs logistiques

2. Les retours des membres du Club en détail

Les impressions générales des collectivités sur la première année du Club

Un bilan très positif : le Club EcoQuartier, un lieu privilégié de progrès sur l'aménagement durable

De manière générale, c'est un bilan très positif qui se dégage des réponses des personnes interrogées, même si le Club n'a pas toujours répondu à chacune de leurs attentes. Globalement, les collectivités ont trouvé la démarche de l'Etat intéressante et très positive, tant sur l'organisation des événements que sur le positionnement adopté par le ministère. Elles sont 75% à s'estimer satisfaites voire très satisfaites du Club et c'est globalement un sentiment d'enthousiasme qui se dégage des sondages.

Les collectivités ont perçu le retard de la France en matière de développement durable, et déplorent l'isolement des équipes qui se lancent dans un projet d'EcoQuartier. Le lancement du Club leur a donc semblé particulièrement pertinent dans la mesure où il permettait de fédérer ces initiatives isolées autour d'une démarche nationale. Le Club a non seulement été un lieu de prise de conscience des problématiques liées aux EcoQuartiers mais a surtout permis à ses membres de comprendre et de participer à la démarche engagée par l'Etat, de façon interactive.

Une nouvelle posture pour l'Etat, très appréciée des collectivités

La philosophie adoptée par le ministère, qui a choisi une posture de partenaire des collectivités, a également été jugée particulièrement novatrice. L'un des enjeux du ministère, lors du lancement du Club, était d'instaurer une nouvelle relation entre l'Etat et les collectivités, une relation basée sur les échanges d'information et la libre parole. Les collectivités qui sont intervenues lors des événements du Club ont apprécié de pouvoir témoigner librement de leurs réussites comme de leurs difficultés et de faire part de leurs critiques en particulier vis-à-vis du cadrage réglementaire français.

Un lieu d'échanges et de mutualisation des connaissances

Le point fort du Club cette année a indéniablement été de constituer un forum de partage des retours d'expérience. Nombreuses sont les collectivités qui étaient très désireuses de pouvoir échanger avec d'autres équipes projets sur les problèmes qu'elles rencontraient sur le terrain et d'être confortées dans leurs choix ou au contraire remises en question. Les débats en groupes de travail nationaux leur ont permis de prendre du recul sur leur propre projet en écoutant les témoignages de leurs pairs. Le Club a été pour elles une formidable occasion de mutualiser leurs connaissances et de réfléchir à de nouvelles solutions pour avancer ensemble.

Le point fort du Club : des témoignages concrets et pragmatiques

Interrogées sur ce qui les avait le plus marqué sur cette première année du Club, les collectivités ont très souvent mentionné le côté concret et pragmatique des débats lors des groupes de travail nationaux et des visites de terrain lors de conférences nationales. Les membres du Club étaient en effet particulièrement demandeurs d'exemples concrets mettant en œuvre les principes de l'aménagement durable.

Toutefois, il semble que la notion d'EcoQuartier demeure un concept confus. Si une certaine unanimité a été trouvée autour des objectifs de l'aménagement durable, les collectivités sont désormais demandeuses d'outils opérationnels pour atteindre ces objectifs.

Une divergence des attentes du fait de l'hétérogénéité des membres du Club

La plupart des participants aux groupes de travail et aux conférences ont jugé les interventions au cours de ces événements comme étant de grande qualité. Si certains ont

déploré l'hétérogénéité des participants, résultant en une divergence des objectifs et des intérêts lors de ces événements, la majorité a apprécié cette diversité et la dimension nationale de la démarche.

Sur le fond, les avis divergent. Si les interventions et les débats ont intéressé beaucoup de collectivités, certaines ont trouvé les sujets trop techniques et difficilement accessibles aux élus, d'où la relative faible présence de ces derniers aux événements. D'autres encore ont estimé que les débats restaient superficiels et n'allaient pas suffisamment dans le fond des questions et auraient souhaité davantage de sujets techniques.

Certaines collectivités ont déclaré n'avoir pas souhaité se rendre aux événements du Club car les sujets n'abordaient pas les questions qui intéressaient particulièrement leur projet et d'autres ont estimé que les titres n'étaient pas assez accrocheurs pour les inciter à faire le déplacement jusqu'à Paris.

Quelques collectivités déçues des résultats de l'appel à projets

L'appel à projets a soulevé quelques regrets, certaines collectivités remettant en cause la pertinence des critères d'évaluation choisis.

Une démarche amorcée, mais à poursuivre

En mettant en place le Club national EcoQuartier, le ministère a amorcé une démarche de partage d'expériences et d'émulation collective, qui était une étape nécessaire à la poursuite des progrès en matière d'urbanisme durable. Il faut maintenant que ces échanges aboutissent à des outils concrets pouvant aider les collectivités à mener à bien leurs projets.

Les attentes des collectivités sur l'appel à projets et le Club EcoQuartier

L'appel à projets et le lancement du Club national EcoQuartier ont soulevé de nombreuses attentes de la part des collectivités membres.

Ancrer le projet dans une démarche politique

En répondant à l'appel à projets EcoQuartier, de nombreuses collectivités avaient la volonté d'inscrire le projet dans un cadre politique national, de lui donner une reconnaissance officielle par le ministère. Quelques collectivités cherchaient en particulier cette reconnaissance pour faciliter la validation de certaines étapes du projet.

Certains élus ont une véritable ambition de développement durable pour leur territoire, et participer à l'appel à projets puis au Club leur a permis de donner de la visibilité à leur dynamique territoriale, d'afficher leurs convictions et de promouvoir leur action locale.

Assurer la reconnaissance et la notoriété du projet

La plupart des collectivités ont mentionné leur intention initiale de faire connaître leur projet en répondant à l'appel à projets EcoQuartier.

Les personnes interrogées ont ainsi fait part d'un souhait de reconnaissance de leurs efforts et de leurs résultats. Dans un contexte de concurrence entre les territoires, porter « l'estampille » EcoQuartier étaient pour elles un moyen d'afficher un référencement de leur projet et donc de le valoriser mais aussi d'assurer la promotion du territoire.

Si certaines collectivités, porteuses de projets conséquents et déjà bien avancés, pouvaient prétendre à une notoriété nationale, la grande majorité des membres du Club visaient surtout des retombées locales (notoriété auprès des citoyens, des DREAL, ...). Le « buzz » ainsi créé autour du projet encourage les élus à poursuivre leurs efforts en matière d'aménagement durable.

Recueillir des outils et de la méthodologie

Si certains membres du Club n'avaient pas d'attentes particulières sur ce sujet, en raison du bon état d'avancement de leur projet et de l'accompagnement dont ils bénéficiaient (bureaux d'études, DREAL,...), de nombreuses collectivités étaient très demandeuses d'outils et de « méthodologie EcoQuartier ».

Les attentes portaient essentiellement sur des outils de gestion de projet, de communication ou d'évaluation. Certaines collectivités, dont le projet était encore en phase amont, souhaitaient avoir des retours d'expérience d'autres collectivités afin de nourrir leur réflexion amont et voir les problèmes rencontrés ailleurs ainsi que les solutions apportées.

Conscient de la diversité des contextes et des natures des projets, les membres du Club n'attendaient certes pas de solutions toutes faites mais comptaient plutôt glaner des bonnes pratiques de divers témoignages et les adapter à leur propre projet.

Echanger et débattre avec des pairs

Objectif principal du Club EcoQuartier, l'échange d'expérience était aussi l'une des plus grandes attentes des membres du Club. En France, les projets d'EcoQuartier sont très peu fédérés et chaque collectivité avance à son rythme, d'où une demande de la part des membres du Club de sortir les équipes-projets de leur isolement, et de leur permettre d'échanger des points de vue, de confronter diverses approches, de comparer leurs projets mais aussi de les faire valider par des pairs. Il s'agit pour les collectivités de s'inscrire dans un réseau d'échanges et de savoirs.

Selon les membres du Club interrogés, les débats autour des retours d'expérience sont sans aucun doute les éléments les plus parlants pour les élus et apportent des arguments concrets en faveur de la poursuite des projets.

Tester la qualité et la faisabilité du projet

Participer à l'appel à projets EcoQuartier a été un moyen pour de nombreuses collectivités de bénéficier d'un audit gratuit de leur projet et d'en vérifier la faisabilité et la pertinence. Beaucoup de collectivités, désireuses de se rassurer sur les choix adoptés sur leur projet, étaient particulièrement intéressées par les retours d'expérience et les débats lors des groupes de travail nationaux.

Développer les réseaux de connaissances

De nombreuses collectivités ont mentionné leur attente en termes de développement de réseau et plus particulièrement d'un réseau local. Les personnes interrogées ont en effet mentionné l'intérêt pour elles de développer des contacts auprès d'équipes-projets confrontées aux mêmes environnements et donc aux mêmes contraintes.

Partager des convictions et faire passer des messages

Si certaines collectivités ont reconnu vouloir participer aux événements du Club en position de receveurs d'informations, d'autres ont clairement exprimé leur souhait de partager leur expérience et de profiter de la tribune que leur offrait le Club pour témoigner. Leurs objectifs étaient de faire part d'un projet en lequel elles croyaient, qu'elles jugeaient novateur et original et qui méritait d'être exposé pour en faire un exemple reproductible auprès des autres membres du Club.

Être primé au Palmarès

Les collectivités, en répondant à l'appel à projets EcoQuartier, souhaitaient bien entendu être primées au Palmarès, ce qui leur aurait assuré des retombées en termes de notoriété bien plus importantes. Toutefois, beaucoup de membres du Club interrogés ont affirmé n'avoir participé que pour faire partie du Club, sachant qu'elles ne pourraient pas remporter de prix.

Les membres du Club ont aussi fait part de leurs attentes sur l'évaluation des dossiers candidats au Palmarès, et plus précisément sur la nature technique des critères retenus.

Bénéficier de subventions et d'un accompagnement pratique sur la mise en œuvre des projets

Quelques confusions sont à noter sur les enjeux décrits dans le texte de l'appel à projets : certaines collectivités (8,5%) attendaient en effet du Club d'obtenir une aide à l'ingénierie ainsi qu'une aide financière pour réaliser les investissements nécessaires à la réalisation de leur projet.

Être au cœur de l'actualité sur l'aménagement durable

Pour les collectivités membres, participer aux événements organisés par le Club était un excellent moyen de s'informer de l'actualité EcoQuartier au niveau national. Aujourd'hui, les initiatives portant sur les projets d'aménagement durable foisonnent, on trouve de

l'information partout et les collectivités sont sollicitées de toutes parts. Les événements du Club présentaient l'avantage de donner aux participants, en une journée, un tour d'horizon du paysage de l'aménagement durable en France, de par les annonces du ministère et les témoignages et débats des autres collectivités.

Dynamiser les projets en cours

Pour certaines collectivités, la participation à l'appel à projets EcoQuartier était un moyen de redonner une impulsion à leur projet, en mobilisant les équipes autour d'un défi d'envergure et en imposant de nouveaux délais.

L'avis des collectivités sur le contenu des échanges lors des événements du Club

Un intérêt globalement partagé mais un regret quant à la difficulté d'appliquer les idées présentées aux contextes locaux

Si les avis divergent quant à la valeur ajoutée concrète des sujets abordés pour les projets d'EcoQuartiers, la majorité des participants aux événements indique avoir trouvé les échanges riches et très intéressants. La plupart des collectivités estime avoir acquis de nouvelles connaissances et avoir pris conscience de certaines problématiques au cours des divers événements du Club.

Certaines collectivités ont jugé que les sujets abordés n'étaient pas toujours intéressants pour toutes les cibles, en particulier le milieu rural. Pourtant, la majorité des membres du Club ont vu les témoignages et débats comme une source de bonnes pratiques, certes pas forcément reproductibles sans un travail préalable d'appropriation mais toutefois très utile. Certaines collectivités ont témoigné d'un réel apport du Club à la progression de la réflexion sur leur projet.

Des événements qui présentent l'avantage de donner une vision globale de l'actualité en matière d'aménagement durable

Enfin, quelques collectivités ont mentionné l'intérêt d'assister aux événements du Club afin d'avoir une vision globale de l'actualité de l'urbanisme durable, en une journée. Les annonces du ministère les tenaient informés des dernières nouvelles politiques, tandis que les témoignages des autres membres leur donnaient un aperçu des pratiques et méthodes utilisées sur d'autres projets, ainsi que des obstacles rencontrés en particulier relativement aux contraintes réglementaires.

Le caractère concret des débats dans les groupes de travail, très apprécié des collectivités

Les débats en sous-groupes lors de groupes de travail et les visites de terrain lors de conférences nationales ont été très appréciés pour leur caractère concret et pratique. Les

retours d'expérience sur projet sont ce qu'il y a de plus parlant pour les élus et les visites de terrain sont les plus susceptibles d'inspirer les autres projets. Si ces visites ont fait l'unanimité, beaucoup de collectivités ont regretté que le Club n'en organise pas davantage.

Des avis divergents sur le niveau de technicité des débats

Sur cette question les collectivités sont partagées. Certaines ont trouvé que les débats étaient trop théoriques, trop superficiels et politiques et qu'ils n'abordaient pas suffisamment les questions de fond, qu'ils ne faisaient que survoler les problèmes opérationnels. D'autres ont jugé que les débats étaient suffisamment techniques et en étaient satisfaits. Enfin, certaines collectivités ont au contraire estimé que les sujets étaient trop portés sur le domaine technique, ce qui demandait la maîtrise d'outils et de vocabulaire que les élus ne possèdent pas, d'où la faible présence de ces derniers aux réunions du Club.

De manière générale, le degré de technicité a relativement bien varié d'une intervention à l'autre. Certains membres ont d'ailleurs précisé que cela renforçait la richesse des présentations, car cela donnait une approche pluridisciplinaire des problématiques d'EcoQuartier : entre l'aménageur et l' élu, les messages portés sont différents.

Dans tous les cas, les intervenants, politiques ou techniques, ont été trouvés intéressants par les collectivités interrogées.

Une démarche nationale qui aurait pu être davantage relayée par des agents régionaux

Plusieurs collectivités ont constaté que les agences régionales et administrations décentralisées n'avaient pas été impliquées dans les interventions. Leur expérience sur le terrain aurait pourtant pu enrichir le débat et elles auraient aussi pu constituer les acteurs d'un suivi opérationnel des projets, fortement demandé par les collectivités membres.

L'avis des collectivités sur le format et l'organisation du Club

Un format jugé pertinent pour l'échange et les débats mais qui pourrait être plus propice au développement de réseau

Globalement, l'équilibre entre les différents formats a été apprécié, à savoir des conférences nationales plus politiques et des groupes de travail nationaux plus opérationnels.

Le discours tenu lors des conférences nationales a été jugé assez généraliste mais son objectif de fédérer les collectivités et de donner ce sentiment d'appartenance au Club a été atteint. Les visites de terrain ont été très appréciées et les collectivités ont regretté qu'il n'y ait pas eu davantage de déplacements sur le terrain.

Quant aux groupes de travail, ils ont été plébiscités par près de 80% des membres du Club qui ont estimé que la forme de ces groupes restreints était la plus appropriée aux échanges et aux débats. Les sous-groupes laissaient davantage de temps aux collectivités pour approfondir les questions de fond plus techniques, tandis que les retours d'expérience restaient sur un discours plus généraliste.

Plusieurs membres du Club ont toutefois exprimé un regret sur l'organisation des groupes de travail : selon eux, le Club a été trop ambitieux, les réunions étaient trop nombreuses et il était impossible pour une collectivité d'assister à toutes les réunions, surtout qu'elles se tenaient sur plusieurs jours de la même semaine. D'où un sentiment « d'épuisement » des groupes de travail nationaux, comme en témoigne le nombre plus restreint de participants aux dernières sessions de chaque groupe de travail.

Par ailleurs, il a semblé difficile pour un bon nombre de collectivités de développer leur réseau, le nombre des membres étant trop élevé, les journées étant trop courtes et les conditions logistiques (déjeuners) n'étant pas toujours les plus propices aux échanges. Elles auraient souhaité avoir davantage de temps d'échanges après les retours d'expérience présentés, afin d'approfondir la réflexion sur la réalisation concrète de projets aboutis ou en cours.

Enfin, si pour la plupart des collectivités se rendre sur Paris n'était pas un obstacle, de nombreuses petites collectivités, et plus particulièrement celles du milieu rural, ont regretté la concentration des événements à Paris.

Une organisation logistique bien menée, malgré quelques points à améliorer pour l'année prochaine

De manière générale, les collectivités ont estimé que les événements du Club avaient été très bien organisés et que les intervenants étaient pris en charge de façon efficace.

Cependant, des collectivités ont fait part de quelques fausses notes, notamment sur l'envoi des invitations aux événements. Si pour la plupart des collectivités les événements ont été annoncés suffisamment tôt, elles sont quelques-unes (13,2%) à n'avoir pu s'y rendre faute de temps pour organiser leur déplacement sur Paris.

Deuxième motif d'insatisfaction, la circulation de l'information a été jugée insuffisante. Encore trop peu de collectivités étaient au courant de la mise en ligne des comptes-rendus sur le site Extranet et plusieurs membres ont regretté avoir si peu d'information sur les parties organisatrices (ministère, CETE et CERTU, ...) et sur les autres collectivités membres. Notamment, un carnet de contacts aurait été apprécié.

Des niveaux de satisfaction différents vis-à-vis des sites Intranet et Extranet et des productions du Club

Sur la question des productions du Club disponibles sur les sites Intranet et Extranet, les avis divergent fortement. Encore trop peu de collectivités membres consultent les sites, que ce soit par manque de temps, manque d'information ou pour une raison de difficulté

technique : entre 10% et 27% des collectivités étaient dans l'incapacité de donner leur avis sur ces sites.

La divergence des réponses apportées par les collectivités provient de celle de leur niveau d'attente vis-à-vis des productions du Club. Pour la plupart des collectivités (66%), les productions disponibles sur le site ont bien rempli leur rôle de restitution des événements : elles ont trouvé les comptes-rendus clairs, exhaustifs, riches et utiles à leur projet, au point pour certaines de les diffuser à l'ensemble de la collectivité.

Mais de nombreux membres ont estimé que la capitalisation du Club a été insuffisante. Ceux-là auraient souhaité que les productions soient plus nombreuses, que les comptes-rendus soient mis en ligne plus tôt après chaque événement, que les sites soient plus clairs, etc.

Les critiques se sont essentiellement concentrées sur l'intérêt des productions pour les collectivités : certains membres ont jugé que les études et comptes-rendus étaient trop neutres, ne marquaient pas suffisamment les esprits et ne leur apportaient pas assez de réponses concrètes, ne présentant de fait que peu d'intérêt sur leur projet.

Enfin, les personnes interrogées se sont globalement entendues sur le fait que les sites EcoQuartier ont été sous-utilisés : un forum a été mis à disposition et aurait pu être un formidable outil de partage mais il n'a pas été utilisé par les collectivités.

Un point qui a fait débat : l'hétérogénéité des participants, atout ou inconvénient du Club ?

En 2010, le Club s'est caractérisé par une grande diversité des participants aux événements, qu'il s'agisse d'une diversité de moyens des collectivités représentés, d'avancement des projets, de maîtrise des sujets de l'aménagement durable, de profils des intervenants (élus, techniciens...), etc.

Cette hétérogénéité des membres du Club a bien sûr généré des attentes très variées, et les témoignages apportés lors des groupes de travail ou des conférences répondaient à autant d'objectifs différents. Si certaines collectivités ont trouvé cette diversité très instructive, il a semblé plus difficile pour nombre d'entre elles de tirer un enseignement d'expériences si éloignées de leur propre projet. Elles sont en effet 10% à estimer que cette diversité a nui à l'intérêt des rencontres du Club.

Une diversité contribuant à la richesse des débats...

Parmi les avantages cités de cette diversité, les personnes interrogées ont mentionné l'opportunité d'aborder leurs propres difficultés avec une vision différente, de prendre du recul sur leur projet afin d'y adapter quelques idées tirées des témoignages de projets très différents, de faire un benchmarking de leur projet par rapport à ce qui se fait en France, de prendre conscience de sujets non traités sur leur projet, etc.

... mais des témoignages difficilement appropriables

Mais un grand nombre de collectivités ont exprimé leur regret de ne pouvoir appliquer à leur projet les solutions présentées du fait d'un contexte trop différent (contraintes budgétaires, techniques, contextes géographiques ou culturels...). Chaque collectivité ayant ses propres spécificités, son propre niveau d'acculturation et étant soumise à des contraintes différentes, les idées présentées lors des témoignages étaient très souvent non transférables. Enfin, du fait du niveau d'avancement déjà important de certaines collectivités, la présentation des outils lors des groupes de travail n'ont pas eu le même intérêt pour tous les membres du Club.

Un point qui a fait débat : les critères d'évaluation de l'appel à projets EcoQuartiers

Selon les collectivités candidates, la grille du premier appel à projets EcoQuartier était assez complète et couvrait toutes les thématiques relatives à l'aménagement durable. C'est toutefois la phase d'évaluation qui a posé question : certaines collectivités ont estimé que la méthode d'évaluation retenue n'a pas assez pris en compte certains critères opérationnels et techniques, la faisabilité du projet, le degré de concertation mis en œuvre, etc.

Une nécessité : la mise en cohérence de la démarche EcoQuartier avec les autres démarches existantes sur le sujet de l'aménagement durable

En France, les initiatives relatives aux EcoQuartiers et plus largement à l'aménagement durable sont nombreuses et les collectivités sont très sollicitées. Plusieurs collectivités ont déclaré ne s'être pas rendues à certains événements du Club car d'autres canaux d'information étaient à leur disposition (la SEM travaillant sur leur projet, la DREAL, l'ADEME, l'ANRU, l'Ecole de la rénovation urbaine et de la gestion des quartiers, etc.). La démarche de l'Etat doit se différencier de ces autres initiatives et se positionner sur un créneau moins théorique et plus opérationnel, offrant vraiment la possibilité aux élus de faire des visites de terrain, et de trouver des réponses concrètes à leurs interrogations.

Enfin, quelques collectivités ont regretté le manque de cohérence existant entre le Club national EcoQuartier, les moyens et les contraintes des collectivités. En effet, les idées échangées lors des événements du Club prônent l'innovation, la liberté et l'originalité des projets or les subventions accordées aux collectivités et le cadre réglementaire imposé ne vont pas toujours dans ce sens.

Attentes et propositions des membres du Club pour 2011

1. En bref : les messages-clés

Un enthousiasme des collectivités qui se dessine pour 2011 :

- De nombreux membres prêts à participer aux événements du Club l'année prochaine, voire à candidater au nouvel appel à projets
- Beaucoup d'idées pour améliorer le Club l'année prochaine, montrant une appropriation du Club par les collectivités
- Un équilibre entre groupes de réflexion et visites de terrain, entre réunions en sous-groupes et événements d'ampleur nationale à conserver, montrant un certain succès du format actuel
- Une volonté de lancer plusieurs démarches en parallèle afin de répondre aux attentes d'un public hétérogène
- Un référentiel généralement soutenu par les collectivités à condition de proposer une liste de questions et de points de vigilance plutôt qu'une liste de contraintes réglementaires.

2. Les propositions des membres du Club en détail

Réflexions des collectivités sur le format du Club

Il est intéressant de constater que, malgré la diversité de leurs commentaires sur le Club en 2010, les collectivités membres ont à peu près toutes les mêmes aspirations pour 2011.

Conserver le format actuel pour conserver l'équilibre entre la théorie et l'opérationnel mais organiser davantage de visites de terrain

Les collectivités interrogées ont toutes indiqué souhaiter reconduire le format du Club tel qu'il est aujourd'hui, à savoir garder la même échelle d'événements et conserver cet équilibre entre le théorique et l'opérationnel, les sujets de recherche plus pointus et les visites de terrain concrètes. Cet équilibre a jusqu'à présent été conservé grâce à l'alternance de conférences nationales présentant des projets avancés, primés au

Palmarès EcoQuartier et des groupes de travail avec un public plus restreint, dont l'objet était de permettre davantage les débats et le développement de réseau.

Les membres du Club ont aussi souligné l'importance pour le ministère de se positionner sur un créneau plus spécifique afin de se différencier des nombreuses autres initiatives. Organiser davantage de visites de terrain permettrait non seulement de répondre aux attentes des membres du Club mais aussi de mettre l'accent sur des sujets concrets et opérationnels, qui sont les plus vendeurs auprès des élus, encore trop sous-représentés aux événements du Club.

Organiser des réunions régionales en parallèle des réunions à Paris

Si la plupart des collectivités reconnaît l'intérêt d'adopter une démarche nationale, car celle-ci donne aux collectivités un sentiment d'appartenance et met en présence des équipes menant des projets aux enjeux très variés, elles ont été nombreuses à proposer l'organisation de deux démarches parallèles, l'une restant nationale et l'autre portant sur une échelle régionale.

L'avantage d'événements décentralisés est, outre de faciliter la venue des collectivités de la région, de mieux cerner les contraintes, contextes culturels, naturels, etc. qui sont propres à ces collectivités. Les collectivités interrogées estiment que le ministère aurait les moyens d'organiser des événements régionaux de qualité, qui porteraient sur des thématiques plus ciblées sur les enjeux locaux et incluraient la visite de projets de la région dont les autres collectivités pourraient tirer des enseignements plus faciles à appliquer à leur projet.

Il a également été proposé, afin d'éviter la baisse de participation aux événements du Club liée à des difficultés de déplacement, d'offrir la possibilité de suivre les réunions en visioconférence.

Décliner l'offre d'événements pour répondre à l'hétérogénéité des attentes des collectivités

Interrogées sur la question de l'hétérogénéité des candidats, de nombreuses collectivités ont souligné la difficulté de susciter l'intérêt d'un public aussi varié mais ont toutefois reconnu la richesse qu'elle apportait au Club. En conséquence, afin de concilier diversité du Club et valeur ajoutée pour tous les membres, beaucoup de collectivités ont mentionné la possibilité de diversifier l'offre et d'organiser en parallèle des événements pouvant intéresser tous les membres, et des événements plus ciblés, offrant par exemple des formations aux collectivités les moins avancées et des séminaires plus pointus pour les autres.

Par ailleurs l'organisation de cycles d'événements par thématique comme cela a été fait pour les groupes de travail a été trouvée intéressante et est à reconduire.

Assurer un meilleur partage de l'information au sein du Club en 2011

Les personnes interrogées ont émis le souhait d'avoir un Club 2011 dans lequel l'information circule mieux : ainsi, elles souhaitent être informées plus en amont des événements du Club en 2011 afin de leur permettre de prendre leurs dispositions plus tôt et de réserver la date. Par ailleurs, elles ont aussi mentionné leur souhait de voir davantage d'informations postées sur le site.

Fort des remarques récoltées auprès des membres du Club, le ministère a défini un nouveau format du Club pour 2011, qui se veut plus adapté à une grande variété de collectivités membres. Pour plus d'information sur les propositions du ministère, se référer au chapitre « Les perspectives du Club pour 2011 : Format et évolutions du Club national EcoQuartier ».

L'avis des collectivités sur l'idée d'un référentiel EcoQuartier

Des avis qui divergent, entre la reconnaissance de l'utilité d'un tel outil et un scepticisme persistant

L'un des objectifs du Club EcoQuartier est d'aboutir d'ici 2012 à l'élaboration d'un référentiel national EcoQuartier. Les membres du Club ont été interrogés sur la nature de leurs premières impressions sur l'idée d'un référentiel. Les avis divergent beaucoup, certaines collectivités se montrant surtout méfiantes, d'autres étant plus enthousiastes mais tous les membres interrogés s'accordent en tous cas sur la nature que devrait avoir ce référentiel.

La plupart des collectivités approuvent la création d'un référentiel EcoQuartier. Selon elles, un tel outil aurait le mérite de donner une définition précise de la notion d'EcoQuartier, concept jugé encore flou aujourd'hui et de coordonner les objectifs nationaux autour d'une vision unique de l'EcoQuartier. Toutefois, elles sont conscientes de la difficulté de créer un outil pertinent : il faut trouver le juste équilibre entre un outil contraignant qui découragerait l'innovation, et un outil trop souple qui n'aurait aucune valeur ajoutée.

La nécessité d'un référentiel non normatif, qui propose des questions plutôt que des solutions

C'est un référentiel d'une nature bien précise que ces collectivités appuient. Le risque d'un référentiel est d'être trop normatif et de brider l'innovation et la créativité des projets. En France, les collectivités sont déjà tenues de respecter de très nombreuses contraintes réglementaires, il ne s'agit donc pas d'ajouter une norme supplémentaire. Le référentiel souhaité par les collectivités se veut ouvert et flexible, ne promouvant pas un modèle unique d'EcoQuartier mais donnant les grandes lignes des objectifs nationaux et présentant une gamme d'outils visant à aider la réflexion des équipes-projets.

Il n'existe pas en effet d'EcoQuartier idéal. Un EcoQuartier doit résulter d'un diagnostic du contexte local et répondre au mieux aux enjeux spécifiques du territoire. Plutôt que de proposer des réponses qui ne sauraient s'appliquer à toutes les collectivités, le référentiel doit donc se présenter comme un vade-mecum de questions à se poser lors de la conception d'un EcoQuartier et une liste de points de vigilance à garder en tête selon les phases d'avancement du projet.

Par ailleurs, les membres du Club interrogés ont insisté sur la nécessité pour le référentiel d'être un outil concret, s'appuyant sur des exemples réels et de donner des clés aux collectivités pour évaluer la qualité de leur projet.

De nombreuses intentions de participation au Club en 2011

Signe du succès du Club en 2010, de nombreuses collectivités ont annoncé leur souhait de participer aux événements du Club en 2011 et même pour certaines de candidater au nouvel appel à projets. De nombreux projets présentés lors du premier appel à candidatures étaient en effet à un stade relativement peu avancé et les projets aujourd'hui en cours peuvent encore être enrichis par les débats et échanges dans le cadre des événements du Club. Quant à l'appel à projets, il intéresse principalement des collectivités dont le stade d'avancement a bien progressé depuis leur première candidature.

3. Les propositions de thématiques à aborder recueillies lors des réunions des groupes de travail nationaux

Les collectivités ont mentionné de nombreuses idées de thèmes et outils à développer pour 2011

Thèmes sociaux et de cadre de vie

- La question de l'aménagement et de l'usage des espaces publics et celle de leur impact sur la convivialité et le vivre ensemble
- La promotion des initiatives habitantes
- Les arguments et les outils de sensibilisation de la population aux enjeux du développement durable
- Les comportements des usagers : comment les analyser, les évaluer, les anticiper, les faire évoluer ?

Thèmes techniques et environnementaux

- Les réseaux de chaleur, l'éco-aménagement opérationnel, l'éco-construction
- La question de la mobilité en milieu rural
- Les conditions de réussite d'un projet de réhabilitation d'un quartier ancien en EcoQuartier (intervention sur le bâti vacant, éco-rénovation, etc.)
- La promotion d'outils ou moyens d'actions expérimentaux comme les PCET ou l'outil GES OpAm pour instaurer une logique territoriale de gestion des émissions des GES

Thèmes de gouvernance et de pilotage

- Le besoin d'outils « classiques » opérationnels pour les collectivités déficientes en ingénierie : guide de pilotage de l'aménagement durable, méthodologie de gestion de l'EcoQuartier selon les phases du projet, etc.
- Le cadrage réglementaire : point sur les documents d'urbanisme
- La question de l'évaluation et de la définition des objectifs et des critères selon le contexte
- L'approche intercommunale dans les projets d'EcoQuartier (partage de documents d'urbanisme, de projets d'aménagement, etc.)

Thèmes de gestion économique et financière

- Les outils de gestion du foncier
- Le financement des EcoQuartiers : quelle maîtrise ? Quelle influence du PLU ? Quelle méthode pour une analyse en coût global ?
- Le besoin d'appui sur les modalités de gouvernance dans le domaine économique, la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

Vers un label EcoQuartier en 2012

Depuis la mise en place du Plan Ville Durable fin 2008, les travaux et les échanges entre les différents partenaires et membres du Club EcoQuartier ont montré que les opérations d'EcoQuartiers doivent répondre aux enjeux du Grenelle Environnement dans la qualité tant des résultats que de la démarche. Ces réflexions orientent l'élaboration du « référentiel EcoQuartier », prévu pour 2012.

A un an de l'échéance, le ministère souhaite accélérer la démarche et s'interroge ouvertement sur l'opportunité de créer un label EcoQuartier qui reposerait sur ce référentiel.

En parallèle du Club EcoQuartier et du nouvel appel à projets, le ministère propose donc sur 2011 de créer et d'animer un comité de préfiguration du label EcoQuartier dans le cadre d'une démarche collégiale et participative, dans la continuité du Grenelle Environnement.

Le ministère définit pour cela une feuille de route :

- ce label EcoQuartier ne reposera pas sur une norme,
- il doit être adaptable à tous les contextes, à toutes les tailles de villes et à tous les stades d'avancement des projets,
- il reposera sur des critères transparents.



LES PERSPECTIVES DU CLUB POUR 2011 : FORMAT ET EVOLUTIONS DU CLUB NATIONAL ECOQUARTIER

Attentif à l'avis des collectivités et désireux de répondre encore mieux à leurs attentes, le ministère s'est fondé sur les retours de l'enquête qualitative pour amorcer une réflexion sur l'évolution du format du Club en 2011. Les grandes lignes du nouveau format ainsi défini sont présentées dans ce chapitre.

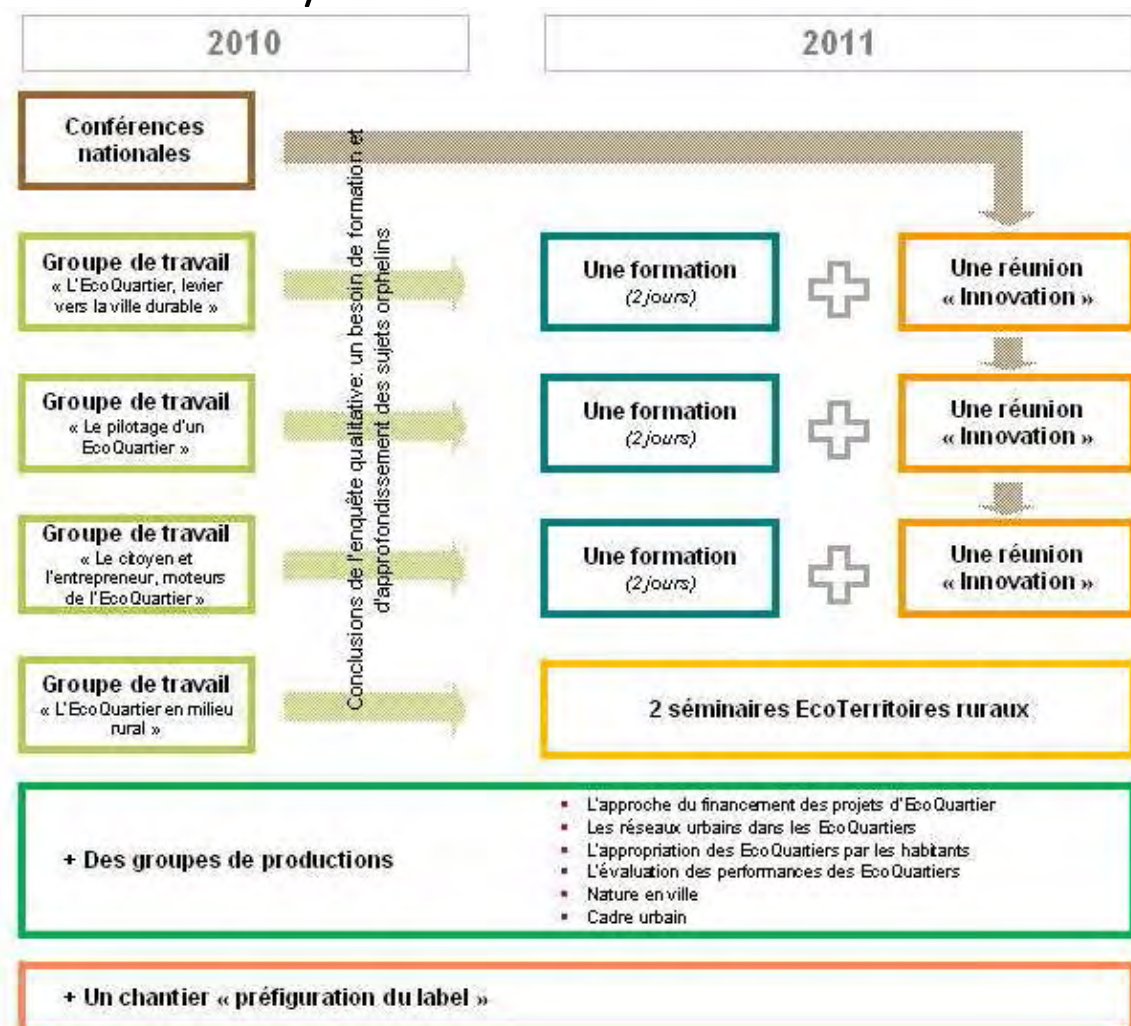
Il s'agit avant tout de faire face à des niveaux d'ambition et des états d'avancement des collectivités très disparates. Cette diversité, si elle fait en un sens la richesse du Club, est par ailleurs difficilement maîtrisable dans l'organisation actuelle des événements du Club, et a donné lieu à une multiplicité des questionnements et des attentes qui ne permettait pas suffisamment de cibler le débat.

Dans ce contexte de forte diversité, le ministère doit être facteur de cohérence, jouer un rôle d'entraînement et fédérer les démarches, afin de répondre aux besoins de tous les membres.

Les événements du Club ont ainsi été regroupés selon **trois cycles parallèles et un chantier de préfiguration du label** ayant des objectifs différents, permettant ainsi de couvrir tous les enjeux et de répondre aux besoins des collectivités :



Schéma de correspondance des événements du Club 2010 & 2011 :



Calendrier prévisionnel des événements du Club en 2011 :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Cycle FORMATION		★		★	★						★	
Cycle PRODUCTION		★		★		★			★			
Cycle INNOVATION		★ Grenoble		★ Strasbourg					★ Nancy			
Chantier préfiguration du LABEL				★ Lancement			★ Premier rendu					★ Deuxième rendu

III. CATALOGUE DES PRODUCTIONS DU MINISTERE

Ci-dessous se trouve le catalogue des productions de 2010 du Club EcoQuartier. Ces productions sont disponibles et téléchargeables sur le site Internet EcoQuartier. Elles ont été classées en fonction de leur format, qui détermine la taille et le niveau d'approfondissement des sujets.

LES DOSSIERS

Les dossiers (de 10 à 15 pages) visent à accompagner les collectivités en termes techniques, réglementaires, et méthodologiques sur des thématiques ou points précis.

8 dossiers thématiques:

- « **Écoconstruction** dans les dossiers EcoQuartier de l'appel à projets de 2009 », *CETE du Sud-Ouest*
- « **Comparaison des outils et méthodes de développement durable** », *CETE du Sud-Ouest*
- « **Mobilité, place du vélo et stationnement** dans les dossiers EcoQuartiers de l'appel à projets EcoQuartier 2009 », *CETE de Lyon*
- « **Energie** dans les dossiers EcoQuartiers de l'appel à projets EcoQuartier 2009 », *CETE de Lyon*
- « **Biodiversité** dans les dossiers EcoQuartiers de l'appel à projets EcoQuartier 2009 », *CETE de Lyon*
- « **Organisation des maîtrises d'ouvrage** dans les dossiers EcoQuartiers de l'appel à projets EcoQuartier 2009 », *CETE de Lyon*
- « **Bilan de la gestion de l'eau** dans les dossiers EcoQuartier de l'appel à projets de 2009 », *CETE de l'Ouest*
- « **Financement des EcoQuartiers** », *CETE de Lyon*

11 dossiers retours d'expérience :

- « Opération de **Bonne (Grenoble)** », *CETE de Lyon*
- « Opération **la Prairie au Duc (Nantes)** », *CETE de l'Ouest*
- « Opération **Bottière Chénaie (Nantes)** », *CETE de l'Ouest*
- « Opération **Lyon Confluence (Lyon)** », *CETE de Lyon*
- « Opération **Villeneuve (Cognin)** », *CETE de Lyon*
- « Opération **la Clémentière (Granville)** », *CETE de l'Ouest*
- « Opération des **Rives de la Haute Deule (Lille et Lomme)** », *CETE de l'Ouest*
- « Opération **GINKO, l'EcoQuartier du lac (Bordeaux)** », *CETE du Sud-Ouest*
- « Opération du **Séqué (Bayonne)** », *CETE du Sud-Ouest*
- « Opération **Foch-Roosevelt (Meaux)** », *CETE du Sud-Ouest*
- « Opération du **Bois des Granges (Claye-Souilly)** », *CETE du Sud-Ouest*

LES RAPPORTS / ETUDES

Les Rapports ou Etudes, de 100 pages maximum, visent aussi à accompagner les collectivités en termes techniques, réglementaires et méthodologiques sur des thématiques ou points précis mais de façon plus approfondie.

- **Guide « Piloter un EcoQuartier »**, *ReSources et CETE de Lyon*
- « **Les prescriptions environnementales dans les cahiers des charges de ZAC** », *CETE de Lyon*
- « **Les prescriptions environnementales dans les cahiers des charges de lotissement** », *CETE de l'Ouest*
- « **Guide pratique traité concession d'aménagement** », *SCET et CETE de Lyon, de l'Ouest et du Sud-Ouest*
- « **Aménager durablement les petites communes** », *CERTU, CETE de Lyon et Ouest*
- **Guide « Aménager avec le Végétal »**, *CERTU, la FNCAUE et le CNVVF*

LES COMPTES-RENDUS DES EVENEMENTS DU CLUB

Sur le site Internet du Club EcoQuartier ont été également publiés les comptes-rendus des événements du Club :

les comptes rendus des groupes de travail nationaux :

- **L'EcoQuartier, levier vers la ville durable :**
 - Les liens entre outils de planification et Ecoquartier
 - Démarche et outils de projets d'Ecoquartier et de projets de territoire
 - La ville post Carbone : l'EcoQuartier, un pas vers l'EcoCité
- **Le pilotage d'un EcoQuartier :**
 - Savoir s'entourer : quelle équipe-projet pour être performant ? Comment choisir et piloter les bureaux d'études et les AMO ?
 - Mettre en œuvre son EcoQuartier : les outils au service du pilotage de projet et du maintien de sa qualité durable
 - Piloter par l'évaluation
- **Le citoyen et l'entrepreneur, moteurs de l'EcoQuartier :**
 - Associer la population, de la conception à la gestion

- L'entrepreneur au service d'un territoire d'expérimentation
- Vivre ensemble dans un EcoQuartier

- L'EcoQuartier en milieu rural :

- De l'émergence de projets au montage de partenariats
- Habiter et vivre en EcoQuartier rural : enjeux et défis
- Ressources locales et développement territorial

les comptes rendus des conférences nationales :

- Conférence de Lille sur le thème de l'Eau et la Biodiversité
- Conférence de Bordeaux sur le thème de l'Energie.

Le site contient également un Glossaire recensant tous les acronymes cités par le Club.

Pour plus d'information, consultez le site Internet :

<http://www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr>


Édition janvier 2011 - DICOM-DGALN/RAP/11002

Photos/couverture

Crédit : MEDDTL/DGALN/DHUP/Baptiste Meyronneinc

Légendes, de gauche à droite et de haut en bas : Bordeaux, Carré du Lac, 10/2010 ; Blagnac et Beauzelle, Andromède, 09/2009 ; Lille, conférence ÉcoQuartier, 06/2010 ; Tübingen, quartier français, 07/10 ; Châteaurenard, centre-ville, 03/2010 ; Grenoble, ZAC de Bonne, 03/2010 ; Fribourg, quartier Vauban, 01/2009 ; Blagnac et Beauzelle, Andromède, 09/2009 ; Lille, rives de la Haute-Deule, jardin d'eau, 06/2010 ; Lyon Confluence, 07/2010 ; idem ; Grenoble, ZAC de Bonne, 03/2010 ; Tübingen, Mühlenvirteil, 07/2010 ; Hédé Bazouges, 10/2009 ; Blagnac et Beauzelle, Andromède, 09/2009 ; Lille, rives de la Haute-Deule, jardin d'eau, 06/2010 ; Lille, conférence ÉcoQuartier, 06/2010 ; idem ; Grenoble, Bouchayer Viallet, 03/2010 ; Nantes, Bottières Chénaie, 10/2009 ; Fribourg, quartier Vauban, 01/2009

Impression : MEDDTL/SG/SPSSI/ATL2

Imprimé sur du papier certifié ecolabel européen – www.eco-label.com 

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

**Ministère de l'Écologie, du Développement durable,
des Transports et du Logement**
Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature
92 055 La Défense cedex